



INSTITUT
FRANÇAIS
DU MONDE
ASSOCIATIF



Rapport d'activité 2019-2020

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
GENESE ET MISSION	3
BILAN 2019-2020	6
NOTRE PROJET STRATEGIQUE	19
NOTRE PLAN D'ACTIONS 2021	24
NOTRE ORGANISATION	26
ANNEXE 1 CONSULTATION NATIONALE SUR LES BESOINS DE CONNAISSANCE DU MONDE ASSOCIATIF	28
ANNEXE 2 PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LE FAIT ASSOCIATIF DANS LES HAUT-DE-FRANCE	37
ANNEXE 3 APPEL A PROJETS 2019 « RECHERCHE SUR LE FAIT ASSOCIATIF »	47
ANNEXE 4 PRESENTATION DES LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS 2019	53
ANNEXE 5 APPEL A PROJETS 2020 « LE MONDE ASSOCIATIF A LA LUMIERE DE LA CRISE COVID-19 »	59
ANNEXE 6 PRESENTATION DES LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS 2020	67
ANNEXE 7 COMPOSITION DE LA GOUVERNANCE DE L'INSTITUT	70

Ils ont apporté leur soutien à l'Institut français du Monde associatif et à ses travaux



GENESE ET MISSION

I-Un constat : le poids et la contribution des associations à la société sont considérables, mais pas assez connus

1,5 millions d'associations rassemblent 1,76 millions de salariés, 22 millions de bénévoles, pour un budget de 113 Milliards d'euros (Tchernonog et Prouteau, 2019). Elles prennent en charge des pans entiers de l'intérêt général, aux côtés et en complémentarité des pouvoirs publics. La crise COVID-19 a montré qu'elles étaient en première ligne pour subvenir aux besoins essentiels de la société. Bien avant, elles montraient déjà leur capacité à accompagner les grandes mutations sociétales en cours, qu'il s'agisse, entre autres, de cohésion sociale et territoriale, de culture et d'éducation, de solidarité avec les personnes vulnérables, de développement durable ou d'économie collaborative. Par leurs processus décisionnels participatifs et par leur apport collectif à la société en tant que corps intermédiaires, elles contribuent activement à la vitalité démocratique.

Malgré cela, le monde associatif souffre d'un déficit de connaissance. C'est ce que relève le rapport *Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement du Mouvement Associatif* (avril 2018) : les travaux liés à la connaissance du fait associatif et les analyses comparatives au plan européen et international restent limités et, lorsqu'ils existent, sont insuffisamment diffusés ; la recherche académique, notamment dans son approche interdisciplinaire, doit être activement encouragée ; les moyens et méthodes d'exploitation des « données ouvertes » doivent être structurés ; les associations sont elles-mêmes détentrices d'une connaissance insuffisamment analysée et exploitée par la recherche.

Mieux connaître le monde associatif et renforcer la recherche sur cet objet est pourtant nécessaire pour reconnaître pleinement son apport à la société et à la démocratie. La recherche sur les associations est également un levier nécessaire pour accompagner les mutations qu'elles traversent, et prendre en compte leurs modes de fonctionnement et besoins spécifiques.

Le contexte particulier de la crise COVID-19 a renforcé ce constat : la connaissance est aujourd'hui une condition de résilience pour le secteur associatif et c'est un enjeu fondamental de la contribution associative au monde qui vient.

II-Naissance à Lyon d'un Institut destiné à promouvoir la connaissance du monde associatif

Initié par Simone André – personnalité lyonnaise qui a consacré sa vie au développement et au rayonnement des associations – et après huit années de préfiguration sous le pilotage bénévole de Floriant Covelli, l'Institut français du Monde associatif a vu le jour à Lyon en janvier 2019. Incubé sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon durant 2 années, il s'est transformé en association d'intérêt général en janvier 2021.

L'Institut a été créé en réponse aux constats décrits précédemment et pour renforcer la connaissance du monde associatif. Il repose sur 3 piliers :

- Sa raison d'être est de valoriser la contribution associative à la société et à la démocratie, pour que le monde associatif soit reconnu pour ce qu'il est et ce qu'il fait.
- Son utilité sociale est d'éclairer et d'outiller le monde associatif sur de grands enjeux conditionnant son développement et pour lesquels la connaissance est aujourd'hui manquante.

- Son savoir-faire est de rapprocher acteurs et chercheurs au bénéfice de la connaissance du monde associatif, en qualifiant les besoins du secteur, en mobilisant et facilitant la recherche sur l'objet associatif, et en engageant les associations dans des démarches de connaissance.

III-Un Institut ancré dans les territoires et ouvert à l'Europe et à l'international

Basé à Lyon, l'Institut français du monde associatif souhaite ancrer ses actions dans l'ensemble des territoires français. Il déploie un réseau bénévole et partenarial ainsi qu'un cycle de rencontres dans l'ensemble des régions pour se connecter localement aux acteurs associatifs et à leurs partenaires publics et privés, ainsi qu'aux acteurs de la connaissance des territoires.

Parce que la recherche française sur le monde associatif est insuffisamment connectée à la recherche internationale, l'Institut veillera à établir toutes les connexions utiles pour développer un réseau interdisciplinaire transnational de connaissance pour accélérer la production et la diffusion des travaux sur le fait associatif.

BILAN 2019-2020

Après 8 ans de préfiguration et deux années d'existence, l'Institut français du Monde a posé son organisation, ancré sa mission dans son environnement institutionnel, et installé sa légitimité académique. Ses premiers résultats témoignent de sa capacité à identifier les besoins de connaissance du monde associatif et à mobiliser de nouvelles recherches en réponse. Il déploie également l'accès aux travaux de recherche auprès du plus grand nombre et contribue à rapprocher le monde associatif et le monde de la recherche.

I-Comprendre les besoins de connaissance du monde associatif

Deux consultations sur les besoins de connaissance du monde associatif

Une consultation nationale

L'Institut s'est mis à l'écoute des besoins de connaissance des associations et a lancé une consultation auprès des acteurs associatifs et des chercheurs à laquelle 300 personnes ont répondu.

Vers quels sujets utiles aux acteurs associatifs orienter les travaux de recherche ? A quels besoins de la société la recherche sur le monde associatif devrait-elle mieux répondre ? Quels sont les attentes des acteurs et des chercheurs vis-à-vis d'un Institut dédié au développement et à la promotion de la connaissance sur les associations ?

Cette consultation inédite en France nous permet aujourd'hui de dessiner la carte des douze principaux enjeux de connaissance pour le monde associatif (annexe 1). Elle permet également d'émettre des recommandations pour orienter les travaux de recherche vers des sujets porteurs de l'avenir du fait associatif.

12 enjeux de connaissance pour le monde associatif :

- | | | |
|--|--|---|
| • Des modèles socio-économiques spécifiques | • La gouvernance associative | • L'histoire du monde associatif |
| • L'engagement associatif | • Les associations, des corps intermédiaires | • Le fait associatif en Europe |
| • L'hybridation des ressources financières | • L'environnement numérique | • L'échelon territorial |
| • La coopération et les alliances stratégiques | | • Limites ou dépassement de l'intérêt général |
| • La valeur sociétale créée et partagée par les associations | | |

Nous avons partagé les résultats de cette consultation sous deux formats : un document de synthèse (annexe 1) et un webinaire. Les cent places disponibles pour le webinaire ont été réservées en moins de 12h, ce qui nous a conduit à programmer trois nouvelles dates, également suivies par près de cent personnes pour chacune d'entre elles (près de 400 personnes inscrites au

total). L'intérêt du public pour ces webinaires confirme la pertinence de notre démarche d'identification des besoins de connaissance du monde associatif.

L'Institut s'appuiera sur les résultats de cette consultation pour orienter la recherche sur des sujets d'intérêt concrets pour les associations et encore trop peu couverts.

Une consultation territoriale dans les Hauts-de-France

Un premier atelier de consultation territoriale a été conduit le 22 novembre 2019 à Arras, lors de la rencontre régionale sur les enjeux et besoins de connaissance du monde associatif en Hauts-de-France, organisée par l'Institut et Le Mouvement associatif des Hauts-de-France (LMA HdF). Les acteurs du territoire ont témoigné d'un grand intérêt pour ces enjeux, la dynamique de connaissance étant elle-même préexistante à cette journée. Nous avons souhaité poursuivre cette démarche par le biais d'un programme de recherche régional sur la fait associatif co-porté par nos deux organismes¹.

La première étape de préfiguration de ce programme a été de décliner et d'adapter notre consultation nationale à l'échelle du territoire.

Nous retenons de cette consultation trois points structurants pour la préfiguration du programme de recherche :

- Une liste des besoins de connaissance des associations et des chercheurs du territoire
- Des éléments de compréhension des liens existants entre le monde associatif et le monde de la recherche
- Un besoin de structuration de la recherche sur le fait associatif dans la région, en lien avec le secteur associatif

Nous avons partagé les résultats de la consultation auprès des répondants et des participants lors du séminaire de lancement du programme de recherche territorial qui s'est tenu le 29 septembre 2020. Des ateliers ont été organisés lors de ce séminaire afin de prioriser les besoins de connaissance. Ce sont quatre grandes thématiques prioritaires qui se sont dessinées.

4 enjeux de connaissance pour le monde associatif dans les Hauts-de-France :

- Relations entre pouvoirs publics et associations
- Gouvernances associatives
- Modèles socio-économiques
- Place de l'évaluation dans le monde associatif

Le 28 janvier 2021, un second séminaire a été organisé afin de préciser les enjeux de connaissance pour chacune de ces thématiques et de problématiser ces sujets en questions de recherche.

Le programme de recherche tâchera de répondre aux besoins exprimés et de proposer des modalités de participation en phase avec les attentes des acteurs et des chercheurs du territoire. Les résultats de la consultation sont en annexe 2 de ce dossier.

¹ Le programme de recherche est présenté ci-dessous.

Des groupes de travail thématiques

En amont du lancement de l'Institut, quatre thématiques ont été identifiées comme des enjeux prioritaires pour une meilleure connaissance du monde associatif : la création de valeur par le secteur associatif, la gouvernance et la participation, l'histoire du monde associatif, et le fait associatif en Europe.

Deux premiers groupes ont été menés à bien : le premier sur la gouvernance et la participation, le second sur l'histoire du monde associatif.

Après deux ans d'existence et de travaux (groupes de travail, deux appels à projets lancés et deux consultations), l'Institut a affiné ces thématiques et prépare deux groupes de travail pour 2021 : le premier sur les modèles socio-économiques et la création de valeur, le second sur le fait associatif dans les territoires.

Les deux premiers groupes ont été conduits sous le pilotage académique d'un membre du Comité scientifique, et sous la coordination d'un membre de notre Comité stratégique.

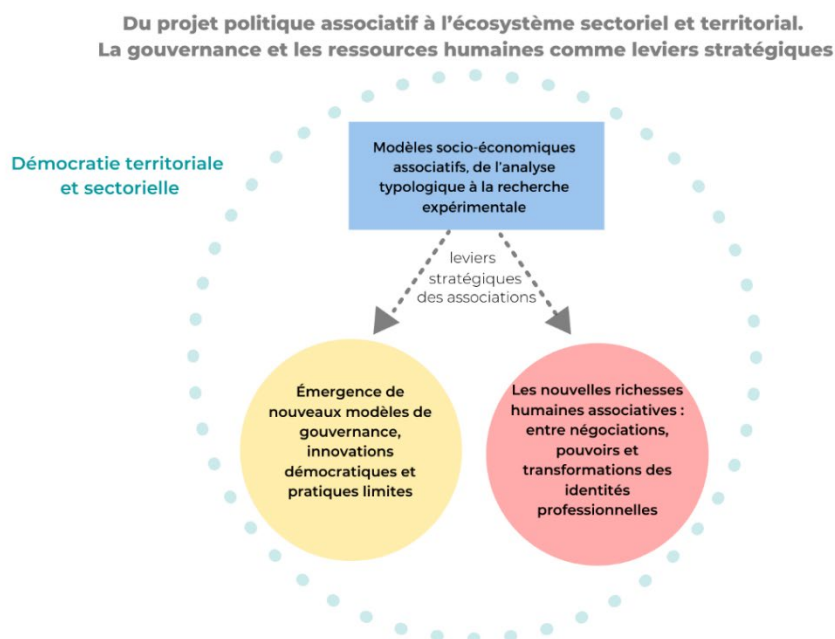
Chaque groupe rassemble acteurs et chercheurs impliqués dans les enjeux de connaissance de la thématique et issus d'une diversité de territoires.

Ces groupes se réunissent 3 fois pour aboutir à trois livrables successifs :

- Définition des grands enjeux de connaissance
- Cartographie des ressources de connaissance (ouvrages de référence, chercheurs, observatoires, centres d'archives, ...)
- Identification des « angles morts » de la connaissance sur la thématique et recommandations pour la recherche française et pour les orientations stratégiques de l'Institut

Groupe de travail « Gouvernance et participation »

Le groupe de travail « Gouvernance et participation » s'est constitué sous le pilotage académique de Mathilde Renault-Tinacci, membre de notre Comité scientifique et chercheuse à l'INJEP, et sous



la coordination de Brigitte Giraud, vice-présidente de l'Institut, directrice de l'UNCPIE et présidente du CELAVAR. Les travaux menés par le groupe ont permis de faire émerger onze thématiques sur le sujet, dont quatre jugées prioritaires par les participants ont été validées par les instances de l'Institut :

Nous avons croisé ces travaux avec notre démarche de consultation sur les besoins de connaissance du monde associatif. Ils ont par ailleurs nourri les réflexions du groupe de travail sur l'histoire du monde associatif, ainsi que les réflexions de l'Institut dans le cadre de la préparation de son groupe de travail sur les modèles socio-économiques et la création de valeur.

Au-delà des besoins de connaissance sur le sujet, le groupe a émis des recommandations à portées stratégiques et opérationnelles à l'Institut, qui alimentent nos réflexions et notre feuille de route. Nous avons intégré les quatre thématiques prioritaires identifiées par le groupe aux axes de notre appel à projets 2020. La pertinence de ces sujets a été confortée par le nombre de candidatures proposées pour chacune de ces thématiques.

Enfin, les participants au groupe de travail ont identifié une centaine de références académiques et de littérature grise sur le sujet, qui contribuent à dessiner un état de l'art thématique et alimentent le référencement des écrits sur le fait associatif en cours à l'Institut.

Cheminement intellectuel du groupe de travail Gouvernance et participation



Groupe de travail Histoire du monde associatif »

Le groupe de travail « Histoire du monde associatif » a été conduit sous le double pilotage académique d'Elisabetta Bucolo, maîtresse de conférences au CNAM et membre du LISE-CNRS, et de Guillaume Jaubert, maître de conférences à l'Université Lyon 3 et chercheur à l'IFROSS, tous deux membres de notre Comité scientifique, et sous la coordination de Floriant Covelli, délégué général de l'Institut français du Monde associatif.

Le groupe a identifié 10 thématiques comme enjeux de réflexions historiques sur le fait associatif, dont six thématiques ont été validées par les instances de l'Institut :

3 thématiques prioritaires

- L'histoire des concurrences et coopérations entre les différentes formes statutaires.
- L'histoire des collectifs citoyens, des « petites » associations et de la mobilisation citoyenne.
- L'histoire des co-influences internationales, à l'échelle européenne et au-delà.

3 thématiques transversales

- L'histoire du rapport entre monde associatif et pouvoirs publics.
- L'histoire de la structuration associative par secteurs.
- L'histoire de la structuration associative à partir des échelons territoriaux.

Nous avons suivi une première recommandation du groupe dans le cadre de l'appel à projets 2020 « le monde associatif à la lumière de la crise COVID-19 », en y intégrant un axe historique : « les associations au regard de l'histoire des crises ». Les réflexions du groupe ont également été intégrées à notre consultation sur les besoins de connaissance du monde associatif. Les autres recommandations du groupe, de nature stratégiques et opérationnelles, nourrissent la feuille de route de l'Institut.

Les participants au groupe de travail ont identifié une centaine de références académiques et de littérature grise sur le sujet, que nous avons mises en libre accès sur la première [bibliothèque numérique collaborative de l'Institut](#).

Cheminement intellectuel du groupe de travail Histoire du monde associatif



II-Engager de nouvelles recherches

Deux appels à projets nationaux

Appel à projets 2019 de recherche sur le fait associatif

Quels sont les apports du monde associatif à la société ? Quelles sont les mutations que traverse le secteur associatif ? Existe-t-il des modes de fonctionnement spécifiques du monde associatif ?

Un premier appel à projet « Recherche sur le fait associatif » (cf. annexe 3) a été lancé en juin 2019 pour soutenir et valoriser des travaux qui répondront, entre autres, à ces questions.

Ouvert à l'ensemble des chercheurs des disciplines des sciences humaines et sociales, son objet était « le fait associatif » dans toutes ses dimensions politiques, juridiques, sociologiques, économiques, ou historiques. Il était également ouvert à toutes les méthodologies de recherche et orientations théoriques : recherche académique, recherche-action, recherche appliquée et opérationnelle, recherche participative.

Nous avons mobilisé 20 instructeurs pour sélectionner et instruire les 43 candidatures qui nous ont été soumises. La couverture géographique des réponses est nationale, avec des équipes provenant de 21 départements. La couverture disciplinaire des candidatures est également riche, avec 15 disciplines représentées sur des thématiques variées.

15 projets de recherche mobilisant 35 chercheurs ont été retenus, pour un total de 135 000€ de subventions accordées (le budget global des projets soutenus est de 284 K€).

Ces projets répondent à plusieurs thématiques importantes pour le secteur associatif : citoyenneté et démocratie, organisation territoriale, pratiques et enjeux de gouvernance, défis du numérique, création de valeur. Une description complète des projets soutenus est présentée en annexe 4.

Appel à projets 2020 de recherche « le monde associatif à la lumière de la crise COVID-19 »

La crise sanitaire, sociale et économique que nous traversons depuis début 2020 révèle le poids considérable des associations, en première ligne dans la prise en charge de l'intérêt général. Elle révèle également leur contribution à la résilience et à la transformation sociétale, ainsi que leurs fragilités structurelles. Dans cette période exceptionnelle, l'Institut français du monde associatif a souhaité accélérer la connaissance du secteur et a lancé son appel à projets de recherche 2020 sur le thème du « monde associatif à la lumière de la crise COVID-19 ».

A travers cet appel, nous avons souhaité apporter une contribution structurante pour appuyer les démarches stratégiques des acteurs, nourrir la prospective de leurs partenaires, accompagner le développement du secteur, ainsi que la résilience et les innovations de la société.

Nous l'avons ouvert aux associations, ainsi qu'aux chercheurs de l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales pouvant contribuer à la connaissance du « fait associatif » dans toutes ses dimensions : politiques, juridiques, sociologiques, économiques, géographiques, ou historiques.

Toutes les méthodologies de recherche et orientations théoriques étaient les bienvenues, avec un intérêt particulier pour :

- Les approches des dynamiques territoriales et sectorielles dans leurs spécificités et diversités, aux différences de perspectives liées à la taille des associations, aux approches comparatives à l'échelle européenne et internationale, ainsi qu'à la lecture historique du fait associatif

- La planification de la valorisation des travaux selon 3 axes : valorisation scientifique, vulgarisation auprès des acteurs, valorisation internationale
- Les travaux de partenariats et de mises en perspective interdisciplinaires
- Les approches participatives et de co-construction avec les acteurs associatifs

L'appel à projets propose 7 axes, définis à la suite d'un travail d'identification des besoins de connaissance du monde associatif, présenté en première partie de ce bilan :

- Les modèles socio-économiques d'intérêt général
- Mieux appréhender la création de valeur du monde associatif et outiller la capitalisation du secteur
- De la gouvernance participative à la coopération associative
- Spécificités de l'engagement et des richesses humaines associatifs
- Les associations face à l'engagement : des corps intermédiaires spécifiques, légitimes et bousculés
- Des fragilités et des forces du monde associatif
- Les associations au regard de l'histoire des crises

La diffusion de cet appel à projets a été élargie à 600 chercheurs et laboratoires, et nous observons une augmentation du nombre de candidatures par rapport à l'édition 2019. Ce sont 52 candidatures qui nous ont été soumises, portées par 52 organismes de recherche, 25 associations et une coopérative. Nous observons également un plus grand nombre de disciplines représentées parmi les candidatures (21 disciplines), et 11 équipes pluridisciplinaires. Cette année, les associations ont été particulièrement nombreuses à candidater avec des équipes de recherche.

Le jury a décidé de soutenir 8 projets de recherche pour un montant de 110 K€. Ils mobilisent 20 chercheurs, pour un budget total de 177 K€ et s'appuient sur l'étude d'un total de 80 associations.

Le texte complet de l'appel à projets ainsi que les projets retenus se trouvent en annexes 5 et 6.

Univ'Asso : un programme de recherche sur le fait associatif dans les Hauts-de-France

La région des Hauts de France montre un très fort dynamisme de la recherche et de l'observation du paysage associatif (l'observatoire régional de la vie associative (ORVA), le SIILAB (laboratoire d'innovation publique), la ChairESS, l'Institut Godin, le Ceraps, le Clersé, le Curapp), ainsi qu'une maturité dans la proximité des relations entre monde académique et monde associatif. Fin 2019, le réseau « Univ'Asso » mobilisait ainsi 60 acteurs et chercheurs et nous nous avons identifié à cette date 7 projets de recherche en cours sur le monde associatif.

Le Mouvement associatif des Hauts-de-France pilote depuis 2018 une démarche de rapprochement des acteurs issus du monde de la recherche et de la vie associative. Pour aller plus loin, l'Institut français du Monde associatif a souhaité s'associer au Mouvement associatif et mettre en place un programme de recherche sur les associations dans les Hauts-de-France d'une durée de trois ans.

En 2020, nous avons accompagné le développement du réseau territorial entre acteurs et chercheurs autour de la connaissance du monde associatif et initié une démarche de préfiguration collective du programme. A ce titre, une consultation des besoins de connaissance a été conduite sur le territoire des Hauts-de-France et un séminaire de lancement a été organisé en septembre

2020 (cf. présentation de la consultation territoriale ci-dessus). Trois séminaires complémentaires de préfiguration sont prévus en 2021, pour un lancement du programme prévu en 2022.

L'Etat est mobilisé comme partenaire financier à travers un poste FONJEP porté par Le Mouvement Associatif. Un co-financement du Conseil régional sera mobilisé, permettant ainsi de susciter un repositionnement de cette collectivité en soutien à la recherche du monde associatif, soutien abandonné lors du dernier changement de mandature. Des partenariats sont également en cours de recherche auprès d'autres collectivités et mécènes du territoire.

Le programme Univ'Asso est présenté en détail sur son site univasso.org.

UN PROGRAMME DE RECHERCHE TERRITORIALE CO-CONSTRUIT EN 2 PHASES ET 6 ÉTAPES

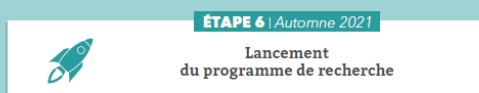
Les prémices



PHASE 1 | La préfiguration du programme



PHASE 2 | La mise en oeuvre du programme de recherche



III-Déployer l'accès aux travaux sur le monde associatif

Valorisation des travaux soutenus par l'Institut

Les travaux soutenus par l'Institut présentent des potentiels de valorisations multiples auprès de publics variés. Les travaux feront tous l'objet de publications académiques, via la publication d'ouvrages ou d'articles dans des revues scientifiques, et la majorité des lauréats souhaitent valoriser leurs travaux dans des colloques en France et/ou à l'étranger.

Au-delà de l'apport des travaux auprès de la communauté scientifique, et dans le cadre des critères de financement de l'Institut, les lauréats restitueront également leurs travaux dans des formats dédiés à un public associatif, ou dans un format mixte. Le calendrier de valorisation des projets a été assez largement impacté par la situation sanitaire, notamment pour les valorisations dans le cadre d'événements. La liste ci-dessous reprend les différents types de valorisations prévues par les lauréats :

- Journées de restitution auprès des associations étudiées ou auprès des associations du territoire
- Journées d'étude
- Colloque et congrès
- Séminaire académique
- Articles scientifiques
- Ouvrages, ou contribution à des ouvrages
- Revues
- Articles vulgarisés
- Policy brief
- Podcasts, vidéos, blog
- Documents vivants/bilans d'étape

Ce sont au total une trentaine d'événements programmés et une quinzaine de restitutions sous la forme de publications.

En complément de ces éléments de restitution, l'Institut récupèrera pour chaque projet un livrable de synthèse, rédigé dans un langage accessible au secteur associatif, et un rapport scientifique complet.

En 2021, l'Institut mettra à la disposition du secteur les livrables de synthèse des projets et proposera des clés de lecture des synthèses. Il bénéficiera également de l'accompagnement d'une équipe d'étudiants de master en Info Com qui proposeront des formats innovants de valorisation des travaux (podcast, vidéo, etc.) adaptés à un public associatif.

Les grands entretiens de l'Institut

Le monde associatif a montré dans l'urgence de la crise sanitaire sa grande réactivité et sa capacité d'innovation. Il témoigne, dans la durée, que l'engagement collectif est un vecteur de résilience et d'inspiration pour l'ensemble de la société. Cette période a également révélé et amplifié des fragilités et mutations profondes que les associations vivaient bien avant l'arrivée du virus.

C'est dans ce contexte que nous avons souhaité donner la parole à des chercheuses et chercheurs d'un ensemble de disciplines pour nous éclairer sur la place du fait associatif dans notre société et dans notre démocratie. Nous avons identifié une vingtaine de chercheurs de disciplines différentes prêts à témoigner sur la thématique que nous avons souhaité aborder, « le monde associatif face à la crise ».

Un premier dossier, coordonné par l'Institut, est paru en janvier 2021 dans le numéro 631 de Juris Associations. Ce sont 9 chercheurs qui livrent leur regard sur différents sujets : l'associativité et la démocratie, l'adaptabilité des associations, la morale associative, le numérique, la culture, et l'expertise de la solidarité internationale en temps de crise.

Nous sommes actuellement à la recherche d'autres canaux de diffusion pour continuer à valoriser la parole des chercheurs dans le débat public sur la COVID-19 et les enjeux sociétaux qui s'y rapportent, en lien avec le monde associatif. Il s'agit également, à travers ces articles, de donner accès aux acteurs du monde associatif à la parole de la recherche dans un format qui leur est accessible et sur des canaux de communication qui sont les leurs.

Deux premières bibliographies thématiques

Comme indiqué en section I. de ce bilan, les groupes de travail de l'Institut ont identifié des références sur leurs thématiques de travail (gouvernance et participation, et histoire du monde associatif). Ce sont plus de 200 références, et des types de sources variés qui ont été référencées : articles de revue, ouvrages, études, rapports, actes de colloques et thèses.

Il s'agit de publications de chercheurs de disciplines différentes (sociologie, économie, anthropologie, droit, information et communication, sciences de l'éducation, histoire, ...), et appartenant à des périodes différentes (1909 à 2020).

Ce sont également des travaux produits par des organismes tels que l'INJEP, La Fonda, Le RAMEAU, France Bénévolat, IFOP, le Labo de l'ESS, Agroparistech, le Centre National Fonction Publique Territoriale, l'Université du Nous, l'ADASI, ...

Des publications de nature très variées : généralistes, spécialisées, prospectives, grand public, monographies, institutionnelles, sources historiques, guides pratiques, ...

Cette grande diversité des sources et des natures des références est le résultat d'un travail collectif mené par 31 acteurs et 43 chercheurs.

Une base de données complète des écrits sur le fait associatif

L'Institut a ouvert un chantier de référencement de l'ensemble des écrits sur le fait associatif. Il a confié à titre bénévole le pilotage de ce chantier à Chantal Bruneau, ancienne secrétaire générale du HCVA, et qui a réalisé un recensement de cette nature à la fin des années 1980 et couvrant la période 1930-1987.

A ce jour, ce sont plus de 3 500 références qui sont référencées (incluant la bibliographie allant de 1930 à 1987), et de nombreuses ressources restent à exploiter.

L'Institut souhaitera mettre en place un centre de ressources numérique servant un objectif : centraliser les références sur le fait associatif et les rendre accessibles à un public mixte : la communauté scientifique, le monde associatif, et les partenaires de ce dernier.

Les utilisateurs ayant des profils variés, l'outil devra permettre plusieurs utilisations. Nous anticipons à ce jour les éléments listés ci-dessous, qui seront précisés par la suite.

Pour la communauté scientifique :

- Des recherches précises sur des sujets pointus
- L'ouverture à des travaux issus de disciplines variées
- Des interconnexions avec les plateformes de référencement de publications académiques en sciences humaines et sociales (Isidore, OpenScience, Hal, Cairn, ScanR, ...)

Pour le monde associatif :

- Des travaux vulgarisés
- Des classements thématiques et éditorialisés
- Un référencement pensé en termes d'applications opérationnelles d'une part et stratégiques d'autre part
- Des interconnexions avec des centres de ressources (Associathèque, INJEP, Le RAMEAU, ADASI, La Fonda, CEDIAS, base de données Sydes de l'ADDES, ...)

Un groupe d'étudiants de master en Humanités Numériques a proposé un prototype de centre de ressources et d'annuaire numérique des chercheurs. Si celui-ci n'est pas directement exploitable, il représente une première étape structurante dans la préfiguration de ce projet.

VI-Accompagner le rapprochement entre monde associatif et monde de la recherche

Structurer un réseau de connaissance pluridisciplinaire...

Recension des chercheurs, organismes et laboratoires travaillant sur le monde associatif

L'Institut souhaite recenser les chercheurs et les laboratoires travaillant sur le monde associatif, ainsi que les organismes de natures différentes qui travaillent sur ce sujet.

- 700 chercheurs et chercheuses identifiés
- 135 laboratoires
- 200 organismes travaillant en lien avec nos sujets : sociétés savantes, chaires universitaires, plateformes et centres de ressources, centres d'archives, collectifs et réseaux de chercheurs, réseaux et fédérations de laboratoires, revues scientifiques, observatoires, centres d'étude, think tanks, fondations, fédérations associatives engagées dans une démarche de recherche, organismes de formation professionnelle, boutiques des sciences, ...

Un annuaire interactif interconnecté au centre de ressources sera mis en place afin de rendre accessibles ces informations.

Porter les enjeux de connaissance du monde associatif français à l'international à l'occasion d'un séminaire européen

L'Institut a participé au séminaire « *Common actions for social change: mobilising people, creating spaces, using technologies* » organisé en novembre 2019 à Tbilissi (Géorgie) par le Grantmakers Eastern Forum et mobilisant fondations, chercheurs et acteurs associatifs d'Europe de l'Est.

La préparation de ce séminaire a impliqué 8 chercheurs français interviewés et qui ont pu faire part de leur contribution mais également soumettre leurs questions sur les enjeux reliant monde associatif et vitalité démocratique. Un retour de séminaire leur a été effectué. Ce séjour d'étude aura également permis d'identifier une dizaine de chercheurs et de les mettre en lien avec les équipes de recherche françaises

...autour d'espaces et d'outils d'échanges

Des formats de travail réunissant acteurs et chercheurs

L'Institut a développé un principe d'action associant expertise scientifique et expertise de terrain. Ce principe se retrouve dans la composition de ses instances (expertise stratégique issue d'acteurs du monde associatif doublée de l'expertise scientifique de son Comité scientifique).

Il été mis en œuvre dans ses groupes de travail, ses séminaires et rencontres territoriales et dans son programme de recherche Univ'Asso co-porté avec Le Mouvement Associatif des Hauts-de-France. L'Institut encourage également cette double expertise dans le cadre de ses appels à projets, dans lesquels les projets de recherche co-construits par des acteurs et des chercheurs sont particulièrement appréciés.

Nous avons initié en 2019 un cycle de rencontres territoriales sur les enjeux de connaissance des associations, à destination des chercheurs et du monde associatif. Ces rencontres présentent des témoignages locaux d'expériences conjointes entre recherche et associations. Elles permettent aux acteurs de la connaissance et de la pratique associative de se rassembler, de renforcer leurs liens et d'exprimer leurs besoins.

Quatre premières rencontres ont rassemblé 550 personnes à Lyon, Arras et Rennes et Lille.

Ces rencontres sont organisées en partenariat avec la représentation régionale du Mouvement Associatif et pourront s'appuyer à l'avenir sur des partenaires complémentaires. Véritables espaces d'échanges et de réseau, ces rencontres ont été physiquement interrompues par la crise sanitaire, même si nous avons pu poursuivre en visio-conférence. Elles reprendront en présentiel une fois que les conditions sanitaires nous permettront de nous réunir en présentiel.

Mise en relation d'acteurs et de chercheurs

La mission de l'Institut trouve une valeur ajoutée forte dans l'intermédiation entre chercheurs, associations et partenaires du monde associatif.

A titre d'exemple des sollicitations traitées en 2019 et 2020 :

- Identification de chercheurs pour le Haut Conseil à la Vie Associative dans le cadre de travaux d'étude sur la concurrence entre monde associatif et secteur marchand ainsi que sur l'expansion des entreprises commerciales de l'ESS.
- Identification de chercheurs ayant travaillé sur l'apport des associations au développement territorial pour le Conseil Départemental du Rhône.
- Identification de chercheurs en droit des associations pour des interventions en master de Sciences Politiques à l'Université Lyon II.
- Identification de chercheurs en sociologie pour Le Mouvement Associatif de Champagne-Ardennes souhaitant étudier l'épisode des Gilets jaunes comme une interpellation des formes associatives traditionnelles institutionnelles.
- Identification de travaux et d'équipes de recherche travaillant sur la transition entre les statuts d'association et de SCIC pour un groupe de personnes travaillant sur un projet collectif intéressant une communauté d'agglomération et une commune des Hauts-de-France
- Identification de 21 chercheurs et de 15 laboratoires travaillant sur les champs du sanitaire et social, du handicap et de la dépendance pour une étude menée par l'UNAPEI
- Identification de plusieurs associations ou partenaires du monde associatifs disposant de de matériau de connaissance et souhaitant le mettre à disposition d'équipes de recherche. L'identification des équipes de recherche par l'Institut est en cours.
- Mise en relation d'une chercheuse avec une association dans le cadre de l'appel à projets 2020

Nous avons également conseillé plusieurs jeunes chercheurs sur les pistes de financement de thèse en associations.

NOTRE PROJET STRATEGIQUE

I-Notre vision à 10 ans

Nous sommes en 2030 et l'Institut français du Monde associatif a atteint son ambition : grâce au levier de la connaissance, le monde associatif est devenu plus fort et plus résilient et sa contribution à la société et à la démocratie s'est développée. Voici quelles ont été nos principales victoires...

Les associations sont reconnues comme des actrices à part entière, et leur apport à la société et à la démocratie est mieux considéré

Les associations ne sont plus d'abord considérées comme des opératrices économiques, des « entreprises sociales », ou des organismes délégataires de services publics par les pouvoirs publics et les décideurs privés. Elles sont également reconnues pour leur apport à l'intérêt général, comme terreau d'innovation sociétale et pour leur capacité à inspirer les politiques publiques et aussi comme corps intermédiaires essentiels à la démocratie.

La mobilisation par l'Institut des sciences politiques et de l'histoire, deux disciplines jusqu'alors éloignées de l'objet associatif, aura en particulier éclairé les décideurs sur la façon dont les associations ont contribué à façonner notre société et notre démocratie.

Les centaines de travaux de recherche vulgarisés en ligne par l'Institut, les colloques annuels qu'il a organisés, ainsi que les articles, publications et événements des chercheurs qu'il a soutenus auront largement contribué à l'évolution des représentations des décideurs publics et privés.

L'Institut a contribué à un mouvement de sensibilisation d'un jeune public (collège/lycées). Il a également contribué à renforcer la place du monde associatif comme un objet d'enseignement dans le cycle universitaire.

Le secteur associatif a renforcé son outillage intellectuel et méthodologique

Le monde associatif s'est outillé pour traverser les grandes mutations sociologiques, technologiques, politiques et économiques.

La diffusion des travaux de recherche soutenus par l'Institut sur des sujets clés comme le numérique et la participation démocratique, la coopération territoriale inter-associative et les nouvelles formes de gouvernance, ou encore sur les modèles socio-économiques associatifs ont été déterminants.

Le secteur s'est organisé et sa parole compte

Le monde associatif - acteurs et instances représentatives - a renforcé sa compréhension de l'évolution des besoins des associations. Il a également développé de nouvelles capacités pour rendre compte de leur contribution sociétale et démocratique. De ce fait, le dialogue avec l'Etat, les collectivités et les partenaires privés du monde associatif s'est amélioré. Les fédérations ont en particulier renforcé leurs capacités à négocier un environnement institutionnel favorable. L'impact du plaidoyer des associations de défense des droits a également été renforcé sur leurs causes. La capacité prospective des gouvernances associatives s'est développée.

Restituant régulièrement les travaux de la recherche devant les instances représentatives du secteur, l'Institut a contribué à renforcer leur vision prospective et leur planification stratégique. En rapprochant chercheurs et acteurs associatifs, il a appuyé un mouvement des associations vers une plus grande capitalisation de leur expérience. En orientant de nouvelles recherches sur la

création de valeur par les associations, il a accompagné le secteur vers une évaluation plus qualitative de sa contribution sociétale.

La recherche sur le monde associatif s'est développée

Le cercle des chercheurs engagés sur la connaissance du monde associatif s'est élargi : de nouveaux chercheurs se sont intéressés au fait associatif, qui a en particulier suscité des vocations auprès de la jeune recherche ; le monde associatif est devenu un champ d'étude pour une très large partie des disciplines académiques. En conséquence, le volume de la recherche et le spectre de la connaissance se sont encore développés.

Des innovations de recherche ont été développées, notamment à travers de nouvelles formes de recherche co-construites entre monde associatif et chercheurs.

A travers son soutien à la production et à la publication de nouvelles recherches, l'Institut a contribué à rendre le sujet plus attractif pour les chercheurs. Grâce à sa cartographie de l'ensemble des écrits sur le fait associatif et son appui à la mise en lien des chercheurs et des terrains, il a facilité le déploiement de nouvelles recherches sur un sujet jusqu'alors complexe à approcher. En contribuant à une cartographie de la mémoire et du matériau de connaissance capitalisé par les associations, il a élargi la base des données exploitables par la recherche.

La connaissance du « fait associatif » a pris une dimension internationale

Le réseau de connaissance du monde associatif français s'est rapproché de ses homologues à l'étranger dans une volonté de partage et de compréhension du fait associatif dans sa portée universelle. La structuration d'un réseau de connaissance à l'échelon européen a contribué à la dynamique d'une Europe citoyenne.

L'Institut a joué un rôle déterminant dans la structuration d'un réseau de connaissance international. Il a soutenu des travaux comparatifs internationaux qui ont permis au secteur associatif français de puiser des expériences à l'étranger, de préciser les traits communs universels du fait associatif et d'étudier les libertés associatives à l'échelle internationale. Il a impulsé des recherches transnationales au niveau européen qui ont interrogé l'impact prospectif des politiques européennes sur le monde associatif. Ces travaux ont également éclairé l'importance du fait associatif dans le projet d'une Europe citoyenne.

Notre vision à 10 ans :

La raison d'être de l'Institut est de valoriser la contribution associative à la société et à la démocratie, pour que le monde associatif soit reconnu pour ce qu'il est et ce qu'il fait.

Notre utilité sociale est d'éclairer et d'outiller le monde associatif sur de grands enjeux conditionnant son développement et pour lesquels la connaissance est aujourd'hui manquante.

Notre savoir-faire est de rapprocher acteurs et chercheurs au bénéfice de la connaissance du monde associatif, en qualifiant les besoins du secteur, en mobilisant et facilitant la recherche sur l'objet associatif, et engageant les associations dans des démarches de connaissance.

A horizon 2030, nous aurons :

- Accompagné 300 nouvelles recherches dans leur réalisation et leur valorisation.
- Constitué un réseau de la connaissance du monde associatif, pluridisciplinaire et connecté à la recherche internationale.
- Renforcé l'outillage du secteur à travers plus de 500 événements de vulgarisation scientifique et 400 articles et publications.
- Nourri l'analyse, le plaidoyer et la prospective des instances représentatives du secteur avec lesquelles nous aurons conventionné un partenariat de connaissance stratégique.

II-Nos leviers stratégiques à 3 ans

Après 18 mois d'existence, l'Institut français du Monde associatif a démontré l'utilité de sa mission auprès de l'ensemble de ses parties prenantes. Il a également identifié et commencé à activer 5 leviers stratégiques pour développer la connaissance des associations au profit du développement du secteur et au profit d'une meilleure perception de la contribution associative à la société et à la démocratie.

L'Institut emploiera les 3 prochaines années à doter chacun de ces leviers du plus fort impact.

Mobiliser la recherche sur le monde associatif :

- Financer et valoriser et faciliter de nouvelles recherches
- Identifier une base de référents chercheurs de toutes les disciplines académiques
- Initier l'animation d'un réseau de connaissances interdisciplinaire

Connecter les acteurs et la connaissance

- Qualifier les besoins collectifs du secteur associatif et les transformer en thématiques de recherche
- Qualifier les besoins individuels d'acteurs et les transformer en programme de recherche
- Développer les dynamiques de recherche participative pour renforcer l'implication associative dans la coproduction de connaissance.
- Le contexte de la crise COVID-19 place notamment les enjeux de connaissance au service de la résilience du secteur associatif et de la contribution associative à la résilience de la société

Transférer et vulgariser la connaissance

- Diffuser les résultats de la recherche auprès du monde associatif (publications, événements, ...), y compris par des modes de vulgarisation innovants permettant d'atteindre le public
- Valoriser la connaissance plus largement auprès de l'ensemble de la société
- Se connecter à des programmes de formation pour accélérer le transfert de la recherche

Cartographier et structurer la connaissance

- Initier une cartographie du matériau de connaissance des associations
- Accompagner en particulier la capitalisation et la valorisation de la mémoire associative
- Recenser les écrits de référence sur le monde associatif
- Produire des « états de l'art » par thématique

Rapprocher la recherche française de la recherche internationale

- Développer des recherches transnationales et comparatives
- Intégrer et contribuer à un réseau de connaissance international

NOTRE PLAN D' ACTIONS 2021

I-Mobiliser plus largement la recherche sur l'objet « fait associatif »

- Appel à projets 2020
- Programme de recherche Hauts-de-France Univ'Asso
- Consolidation de la communauté de recherche de l'Institut (lauréats 2019 et 2020)
- Programme de recherche Institut / UNAPEI sur la gouvernance associative

II-Connecter les acteurs et la connaissance et qualifier les besoins

- Mise en place d'un groupe de travail « Modèles socio-économiques et création de valeur »
- Organisation d'un séminaire « Fait associatif et crise sanitaire : le fait associatif en situation de confinement »
- Programmation d'un groupe de travail « Le fait associatif dans les territoires »
- Relance des rencontres territoriales, en fonction de la situation sanitaire

III-Transférer et vulgariser la connaissance

- Valorisation des travaux des lauréats 2019
- Programmation de webinaires de restitution des groupes de travail « Histoire » et « Gouvernance »
- Partenariats de valorisation avec des revues et avec les instances représentatives du monde associatif

IV-Cartographier et structurer la connaissance

- Recensement des écrits et préfiguration du centre de ressources en ligne
- Etablissement de bibliographies et « états de l'art » à l'issue de nos groupes de travail thématiques
- Initier le recensement de matériel de connaissance capitalisé au sein du monde associatif pour en faciliter l'accès pour la recherche

V-Rapprocher la recherche française sur le monde associatif de la recherche internationale

- Programmation d'un groupe de travail « le fait associatif en Europe », en vue d'établir un programme de recherche international
- Soutenir dès 2021 des recherches comparatives
- Accompagner la traduction en anglais des travaux de l'ensemble de nos lauréats

NOTRE ORGANISATION

Une gouvernance stratégique et scientifique

A la croisée des besoins du monde associatif et des potentialités du monde de la recherche, l'Institut a souhaité s'appuyer sur une gouvernance stratégique et scientifique :

- Un Conseil d'Administration composé d'expertises et de sensibilités variées valide les orientations stratégiques de l'Institut et en contrôle la mise en œuvre. Il est constitué d'un collège de mécènes, d'un collège de représentants du secteur, et d'un collège de personnalités qualifiées.
- Un Comité scientifique transdisciplinaire et transnational composé de chercheurs académiques cadre et instruit les programmes de recherche de l'Institut et contribue à ses réflexions stratégiques.

La composition de notre gouvernance est jointe en annexe 7.

Une équipe souple et engagée

L'Institut a fait le choix en lancement d'une équipe souple de 3 salariés à horizon 2023. Un poste de délégué général est consacré au pilotage et au développement de l'Institut et de ses partenariats stratégiques. Un poste de chargée de mission est dédié à l'animation de nos activités de recherche. Un troisième poste sera créé pour déployer la diffusion des travaux de l'Institut.

Un réseau de correspondants bénévoles sera progressivement mis en place pour mailler les territoires associatifs et académiques, relayer la mission de l'Institut et diffuser ses travaux le plus largement possible.

Une organisation au service du dialogue acteurs-chercheurs

L'ensemble des travaux de l'Institut est conduit dans une logique collective de co-construction entre acteurs et chercheurs. Au-delà de la richesse des échanges, cette méthode de travail contribue au développement permanent d'un réseau de connaissance transversal sur le monde associatif. Compte-tenu de la diversité des sensibilités et des enjeux tant du côté des associations que des chercheurs, cette méthode garantit également un brassage vertueux et une auto-régulation dynamique.

Des alliances et partenariats stratégiques au cœur de notre modèle

Pensé comme une plateforme de connaissance au service du développement du secteur associatif, l'Institut souhaite poursuivre sa politique de partenariats stratégiques avec tout organisme académique, acteur ou partenaire du monde associatif partageant sa philosophie et ses enjeux.

Ces partenariats stratégiques dans leur diversité sont une ressource essentielle au développement de la mission de l'Institut et à la largeur de son spectre d'action.

ANNEXE 1

**CONSULTATION
NATIONALE SUR
LES BESOINS DE
CONNAISSANCE
DU MONDE
ASSOCIATIF**

Quels besoins de connaissance du monde associatif ?



L'Institut français du Monde associatif a été créé en janvier 2019 pour que la contribution associative à la société et à la démocratie soit mieux connue, et pour être un passeur entre les acteurs associatifs et la recherche.

Parmi nos premières actions, nous avons souhaité nous mettre à l'écoute du monde associatif et lancer une grande enquête pour interroger les associations, leurs instances représentatives et leurs partenaires publics et privés sur leurs besoins vis-à-vis de la recherche.

Nous avons également interrogé des chercheurs de toutes les disciplines académiques sur les angles morts de la connaissance associative qui devaient être éclairés.

Cette consultation inédite en France nous permet aujourd'hui de dessiner la carte des 12 principaux enjeux de connaissance pour le monde associatif. Elle permet également d'émettre des recommandations pour orienter les travaux de recherche vers des sujets porteurs de l'avenir du fait associatif.



12 enjeux de connaissance pour le monde associatif :

- Des modèles socio-économiques spécifiques
- L'engagement associatif
- L'hybridation des ressources financières
- La coopération et les alliances stratégiques
- La valeur sociétale créée et partagée par les associations
- La gouvernance associative
- Les associations, des corps intermédiaires
- L'environnement numérique
- L'histoire du monde associatif
- Le fait associatif en Europe
- L'échelon territorial
- Limites ou dépassement de l'intérêt général

Cette synthèse est le fruit d'un travail de consultation mené auprès d'une diversité d'acteurs et par une pluralité de méthodes :

- Une enquête en ligne pendant 9 mois
- Un atelier de consultation territorial
- Deux groupes de travail acteurs-chercheurs
- Des entretiens qualitatifs complémentaires

Au total, 300 personnes consultées issues du monde associatif et du monde de la recherche :



Une enquête centrée autour de 3 grandes questions :

Quels sont les besoins de connaissance du monde associatif auxquels l'Institut devrait répondre prioritairement ?

Quelles sont vos attentes vis-à-vis d'un institut dédié au développement et à la promotion de la connaissance du monde associatif ?



Quels sont les besoins de la société auxquels la recherche sur le fait associatif devrait répondre prioritairement ?

Modèles socio-économiques et création de valeur sociétale

La faculté des associations à bâtir des **modèles socio-économiques spécifiques** a été encore insuffisamment étudiée en France, notamment dans ce qui les différencie des modèles institutionnels et d'entreprises sociales. C'est pourtant une question identitaire, dont dépend notamment la bonne compréhension de la fonction socio-politique de associations.

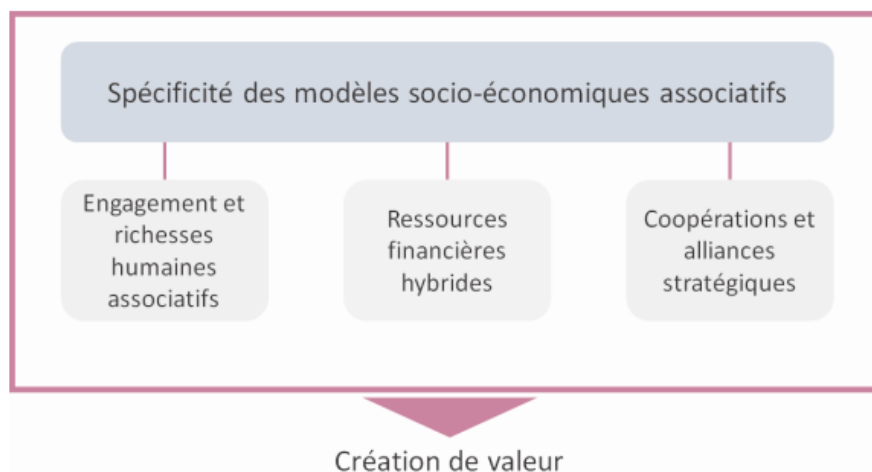
Comprendre, au sein de ces modèles, les trois piliers sur lesquels reposent les projets associatifs semble également particulièrement important pour piloter la résilience du secteur dans le contexte de crise majeur qu'il traverse aujourd'hui, et pour son développement futur.

➤ Premier pilier, **l'engagement associatif** est un sujet encore à documenter dans ses différentes formes et dans leur articulation (salariés, bénévoles, volontaires, service civique, bénévolat de compétence, ...), dans ses motivations et ses mutations.

➤ Second pilier, **l'hybridation des ressources financières** a longtemps été présentée comme un gage de l'indépendance des associations, ce dont la crise de COVID-19 a pu montrer les limites. La connaissance pourrait à l'avenir mieux éclairer l'évolution de chaque composante de ces ressources (financements publics, privés, auto-financement), ainsi que l'impact des mutations des financements sur les projets associatifs eux-mêmes, par exemple sur leur dimension socio-politique.

➤ Troisième pilier, **la mobilisation de coopérations et alliances stratégiques** représente un enjeu à investir par la connaissance comme facteur de déploiement des modèles associatifs, dans un secteur qui s'est beaucoup développé sur le principe de la concurrence des projets.

Au-delà de l'enjeu pour le secteur d'une meilleure maîtrise des modèles socio-économiques, il sera également important d'analyser **la valeur sociétale créée et partagée par les associations** pour mieux rendre compte de leur apport qualitatif à la société et à la démocratie. C'est un enjeu de reconnaissance de la place des associations comme actrices d'intérêt général et aussi comme vectrices de transformation sociale.



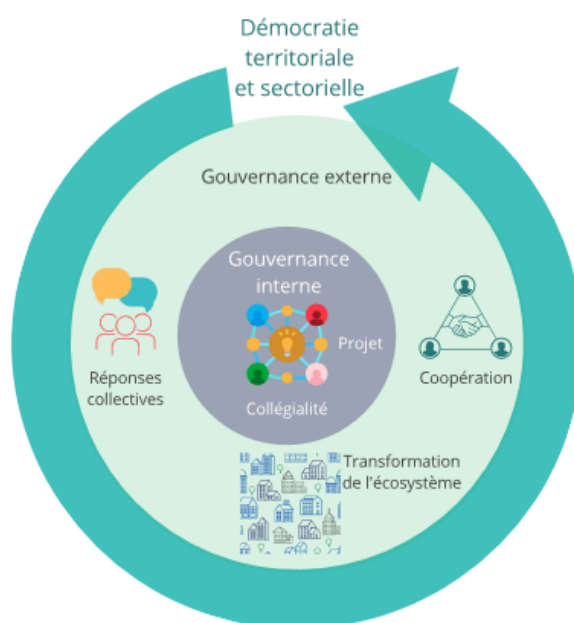
Gouvernance et démocratie

Notre consultation montre un besoin particulier d'approfondir la connaissance des modalités selon lesquelles **la gouvernance associative** organise l'intelligence collective au service du projet, et cela à deux niveaux.

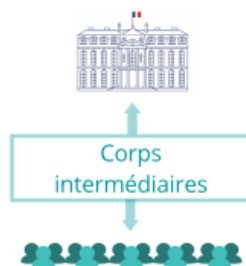


En interne, il s'agit d'être éclairés sur les nouvelles formes de gouvernance à projeter pour répondre à la fois aux aspirations des membres à plus de collégialité mais aussi à un surcroît de professionnalisation.

Dans sa dimension externe, la gouvernance pourra être étudiée comme un outil de coopération et de transformation de son propre écosystème pour apporter des réponses collectives et partenariales aux besoins d'un territoire ou d'un secteur. Il s'agira alors de faire le lien entre les problématiques d'organisation internes aux associations et leur contribution à la démocratie territoriale et sectorielle.

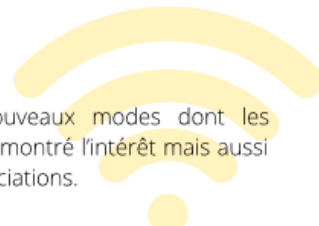


Gouvernance et démocratie



Le rôle démocratique que jouent les associations en tant que **corps intermédiaire** est également interrogé indépendamment des questions de gouvernance et d'un point de vue politique. Comprendre les mécanismes de confiance sous-jacents au modèle associatif, à son ancrage, à son caractère collectif et à sa transparence, permettrait en particulier de mieux le situer comme un levier pour faire face à la crise de représentativité.

Mais si les associations semblent mieux y résister, elles n'échappent pas totalement à un phénomène de défiance qui s'exprime vis-à-vis de l'ensemble des institutions. Comprendre les raisons et les formes de cette défiance serait utile à la régulation du secteur.

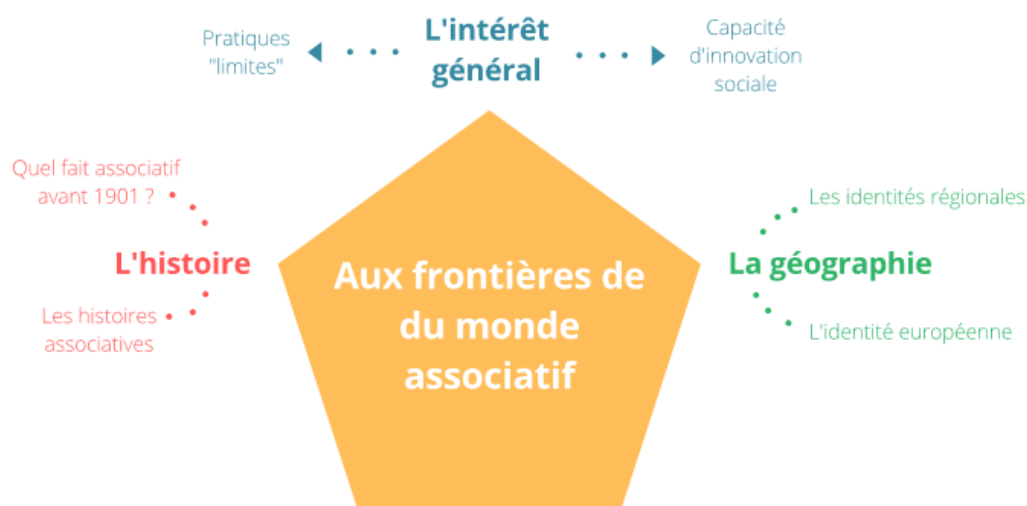


L'environnement numérique est à analyser au titre des nouveaux modes dont les associations se dotent pour agir et pour décider. La crise sanitaire a montré l'intérêt mais aussi les limites que les outils numériques peuvent présenter pour les associations.

Il reste à étudier les modalités selon lesquelles ces outils peuvent dynamiser la vie associative et démocratiser la vie publique, ainsi qu'à l'inverse, la menace qu'ils peuvent faire peser sur le lien associatif et la délibération collective. Leur impact sur l'engagement associatif et les formes de mobilisation collective informelles est également à mesurer.

Aux frontières du monde associatif

Pour mieux comprendre et mieux reconnaître l'identité associative, les répondants à la consultation expriment également le besoin d'étudier les frontières du monde associatif, et en particulier ses frontières historiques, géographiques et celles de l'intérêt général dans lesquelles il inscrit son action.



L'histoire du monde associatif a été bien moins écrite que celle des mutuelles ou des coopératives par exemple. Elle est pourtant essentielle pour éclairer le secteur sur ses origines et ses identités plurielles. En cette période de crises multiples, elle permettrait également de mettre en lumière auprès de ses partenaires, publics et privés, le rôle essentiel du fait associatif dans l'intérêt général, pour la société et la démocratie, depuis bien plus que cent ans. Et enfin, d'un point de vue prospectif, plonger aux racines de l'histoire du monde associatif et des concepts qui fondent le fait associatif semble très utile aux acteurs pour traverser les profondes mutations du secteur.

Le fait associatif en Europe est aujourd'hui mal connu et la recherche française pourrait engager des travaux à l'échelon européen pour répondre à deux attentes distinctes des associations :

➤ Des études comparatives permettraient de mieux comprendre le fait associatif, sa structuration et les politiques de soutien dont il bénéficie dans les différents pays européens.

➤ Des analyses prospectives des politiques européennes permettraient d'éclairer les effets des orientations actuelles sur le fait associatif à 10 ou 20 ans.

Aux frontières du monde associatif

L'échelon territorial est un autre besoin de connaissance, qui s'exprime selon deux axes :



- Compléter l'indispensable statistique nationale par une connaissance renforcée du monde associatif dans ses disparités territoriales.
- Appréhender les territoires comme des espaces de coopération, mieux comprendre les différents types d'interactions localement, et mieux appréhender les freins et accélérateurs aux partenariats et alliances territoriales.



A la frontière du droit et de la fonction socio-politique des associations, des besoins de connaissance sont exprimés sur de potentielles **limites ou dépassement de l'intérêt général** :



- Eclairer la réalité de pratiques « limites » du point de vue de l'intérêt général et de l'intérêt collectif permettrait d'en mesurer le poids, de déconstruire les préjugés, et d'engager leur régulation.
- Etudier la capacité des associations à négocier des marges d'expérimentation et à être précurseurs de nouvelles formes d'actions d'intérêt général permettrait de mieux comprendre leur rôle d'innovation sociétale.

Comment développer et diffuser la connaissance du monde associatif ?

Notre consultation interrogeait enfin les acteurs associatifs et les chercheurs sur leurs attentes vis-à-vis d'un Institut dédié à la connaissance du monde associatif. Il en ressort plusieurs recommandations :



- Soutenir de nouveaux travaux de recherche en réponse aux attentes du secteur et pour renforcer la visibilité des associations auprès de leurs parties prenantes et de l'ensemble de la société.
- Faciliter les échanges entre associations et chercheurs, l'appropriation de la recherche par le secteur comme un levier d'analyse et d'amélioration des pratiques, et l'implication du monde associatif dans la coproduction de la connaissance.
- Transférer les résultats de la recherche auprès du secteur associatif sous une forme accessible.
- Favoriser la structuration d'un réseau de connaissance interdisciplinaire et à l'échelle européenne

L'Institut a déjà soutenu 15 projets de recherche et lancé deux appels à projets, l'un sur le fait associatif et le second sur « le monde associatif à la lumière de la crise COVID-19 ». Il s'est engagé dans la mise en œuvre d'un programme de recherche territorial dans les Hauts-de-France. Il a initié un cycle de rencontres territoriales et thématiques entre acteurs et chercheurs. Il a constitué une base de chercheurs engagés sur le fait associatif et a engagé un recensement complet des écrits sur le monde associatif.

Parce que l'Institut est au service de la reconnaissance et du développement du monde associatif, nous ajouterons à notre feuille de route les recommandations issues de cette consultation.

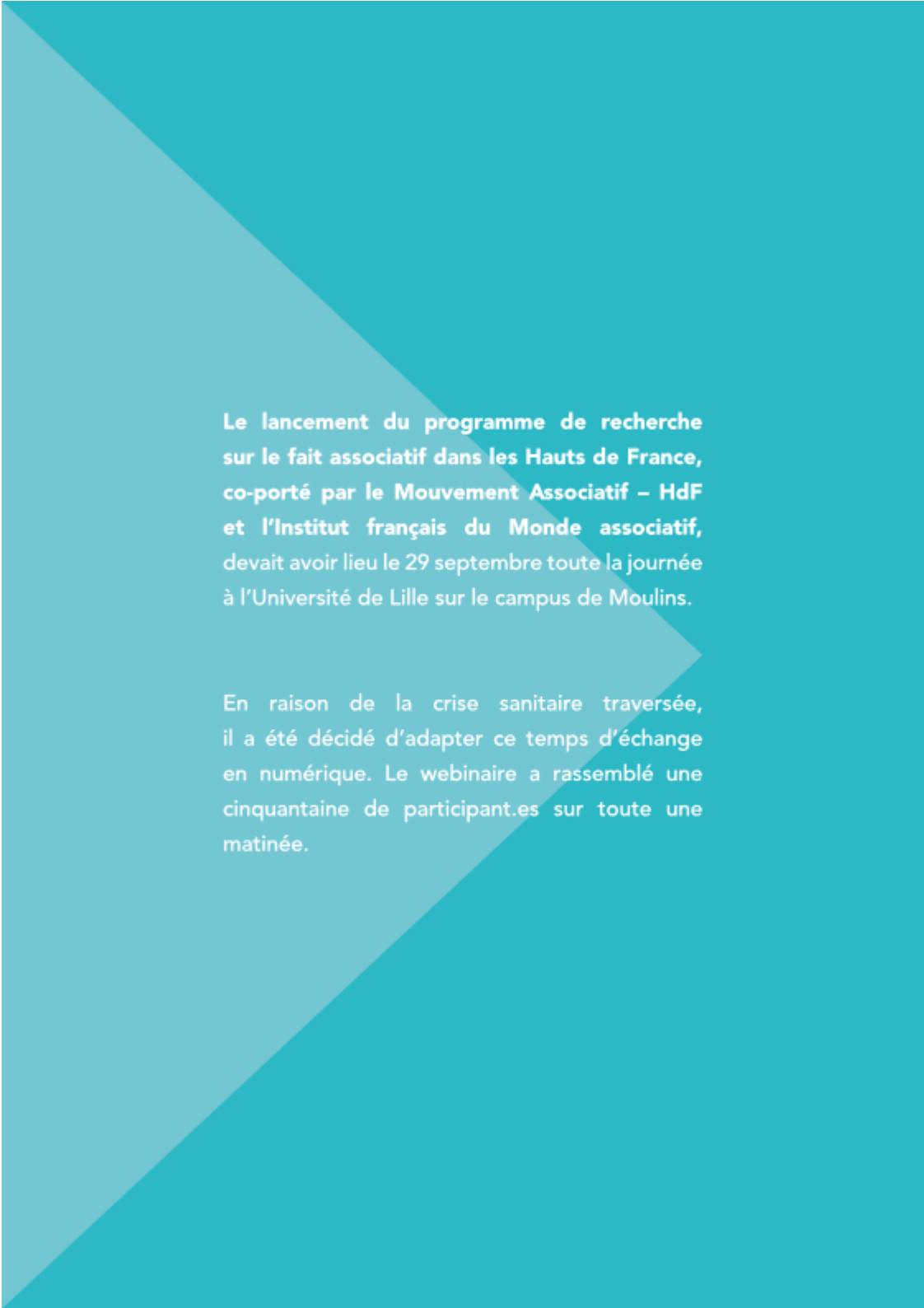
ANNEXE 2

**PROGRAMME DE
RECHERCHE SUR LE
FAIT ASSOCIATIF
DANS LES HAUT-
DE-FRANCE**

LANCEMENT DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LE FAIT ASSOCIATIF dans les Hauts-de-France

*Compte-rendu du webinaire
du 29 septembre 2020*





Le lancement du programme de recherche sur le fait associatif dans les Hauts de France, co-porté par le Mouvement Associatif – HdF et l'Institut français du Monde associatif, devait avoir lieu le 29 septembre toute la journée à l'Université de Lille sur le campus de Moulins.

En raison de la crise sanitaire traversée, il a été décidé d'adapter ce temps d'échange en numérique. Le webinaire a rassemblé une cinquantaine de participant.es sur toute une matinée.

Genèse du programme

Depuis 2018, le Mouvement Associatif accompagne le rapprochement entre acteur-trices de la recherche et acteur-trices associatif-ves dans les Hauts de France afin de favoriser la production de connaissances sur le fait associatif. Créé en 2019, l'Institut français du Monde associatif poursuit le même objectif à l'échelon national. Ce rapprochement vise à répondre aux besoins opérationnels,

stratégiques et prospectifs des associations que la recherche peut éclairer en réponse aux évolutions sociales, culturelles et politiques. Lors d'une rencontre entre Le Mouvement associatif Hauts-de-France (LMA HdF) et l'Institut français du Monde associatif (IFMA) en 2019, l'idée est née de lancer ensemble un programme régional de recherche.

Notre ambition

Le Mouvement Associatif HdF et l'Institut initient une démarche expérimentale à l'échelle de la région des Hauts-de-France : le lancement d'un programme de recherche sur le fait associatif qui réunisse une pluralité d'acteur-trices associatif-ves, de la recherche, mais aussi d'acteur-trices renforçant le lien entre sciences et territoires, et leurs partenaires respectif-ves public-ques et privé-es.

Ce programme de recherche doit permettre aux acteur-trices de la recherche et du milieu associatif de travailler ensemble à l'élaboration de grandes problématiques de recherche qui structureront la réflexion et le travail collaboratif dans les Hauts-de-France. La réalisation de ces recherches nourrira alors l'ensemble du monde associatif *(les associations et leurs publics, mais aussi les partenaires public-ques et privé-es de celles-ci)*.

LANCEMENT DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LE FAIT ASSOCIATIF DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



Notre plan d'action

La phase de préfiguration de ce programme, démarrée à l'été 2020 par le lancement de la consultation sur les partenariats entre associations et recherche en Hauts-de-France, vise à associer le plus largement possible l'ensemble des parties prenantes de ce projet : associations, réseaux associatifs, structures renforçant le lien science-société, partenaires public.ques et privé.es.

Plusieurs temps sont organisés pour rythmer et animer cette première phase :

- Le séminaire de lancement du 29 septembre qui nous a permis de défricher les principaux besoins et enjeux de connaissance du monde associatif dans les Hauts-de-France.
- Un second séminaire est organisé le 28 janvier 2021 afin d'affiner collectivement une première proposition de problématique de recherche en réponse aux besoins et aux enjeux de la région.
- Deux autres séminaires se réuniront d'ici le printemps pour clarifier les modalités de fonctionnement et de mise en œuvre des équipes de recherche.

Le programme de recherche pourra ainsi démarrer en septembre 2021 à l'occasion d'un événement de restitution de cette première phase du programme.

ÉTAPE 1 : SÉMINAIRE D'IDENTIFICATION DES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES DE RECHERCHE – 29 septembre 2020

Présentation des résultats de l'enquête

Afin de préparer ce premier temps d'échange commun, une consultation a été lancée du 1^{er} juillet au 6 septembre 2020 avec pour objectif premier d'identifier les liens existants entre recherche et associations dans la Région Hauts-de-France ainsi que les besoins de connaissance des associations. Largement relayée auprès des acteur·trices identifié·es et partenaires de la dynamique depuis 2018, mais aussi auprès des différents réseaux (membres du Mouvement associatif, PIVA, DLA, mailling Univasso, etc.), cette enquête a permis de récolter 122 questionnaires exploitables.

Cette présentation a permis de lancer les discussions en ateliers sur l'identification d'une ou de plusieurs thématiques de recherche prioritaire dans la région. Pour rappel, ces thématiques étaient : gouvernance et organisation des structures, enjeux de

financement et modèles socio-économiques, modalités de mesure et d'évaluation, stratégie de communication, richesses humaines, relations partenariales du monde associatif, relations entre les associations et les pouvoirs publics.

Un sondage a permis d'identifier ce qui paraissait prioritaire aux différent·es participant·es du séminaire. Trois grandes thématiques sont principalement ressorties : relations entre les associations et les pouvoirs publics, gouvernance et organisation des structures, enjeux de financement et modèles socio-économiques. Ce dernier sondage confirme la tendance indiquée par les résultats de la consultation (une minorité des participant·es ne faisaient pas partie des répondant·es à l'enquête).



Un travail en cinq ateliers pour co-construire une problématique commune

À l'issue de cette présentation des résultats de l'enquête, les participant.es se sont réparties en cinq ateliers différents en combinant les profils (chercheur.ses, associations, acteur-trices renforçant le lien sciences-société, acteur-trices public-ques) de façon à croiser les regards.

Nous avons ainsi poursuivi l'interconnaissance entre membres du réseau, l'identification et la meilleure compréhension des thématiques de recherche prioritaires pour chacun.e.

Malgré la distance et le format contraint de la visioconférence, les échanges ont été riches et fructueux et montrent d'abord un vif intérêt pour la démarche collective proposée. Ces premières discussions nous permettent de tirer plusieurs enseignements quant aux questions que nous nous poserons collectivement :

- Il y a un relatif consensus sur le fait que les thématiques proposées sont toutes intéressantes mais qu'elles révèlent leur complexité et leur potentiel de questions de recherche lorsqu'elles sont croisées les unes aux autres. En effet, les relations aux pouvoirs publics sont difficilement dissociables de celles des modèles socio-économiques des associations, des dispositifs d'évaluation ou encore des modèles de gouvernance. *Des propositions de croisement et d'identification d'axes de réflexions seront formulées en ce sens lors du deuxième séminaire.*
- Il y a un intérêt fort pour des problématiques structurelles que traverse la société dans son ensemble telles que l'évolution des rapports aux institutions, au pouvoir descendant ou au contexte d'incertitude mais aussi pour des évolutions plus conjoncturelles ou récentes comme la baisse des subventions, la généralisation du processus d'évaluation ou les injonctions collaboratives. *Les échanges montrent que les problématiques qui se posent avec le plus d'acuité actuellement sont bien identifiées de part et d'autre et ont fait relativement consensus parmi les participant.es.*

- Dans les discussions, d'autres thématiques ont également été mises en évidence, notamment l'égalité entre les femmes et les hommes dans le milieu associatif ou l'impact de la crise sanitaire qui a agi pour certain-es comme un révélateur à la fois des difficultés actuelles du secteur comme de sa place essentielle.

Les échanges ont également permis d'identifier plusieurs fils à tirer pour la suite de la construction collective du programme de recherche auxquels il convient de prêter attention :

- Certain-es participant-es ont souligné que le temps de la recherche est un surcroît de travail pour les associations. Le temps que ces dernières prendront pour participer au programme de recherche devra être pris en considération. De même, la conciliation des temporalités des différent-es acteur-trices devra faire partie des points sur lesquels il faudra être vigilant.
- Le processus de co-construction de la recherche a également été évoqué avec un intérêt manifeste, notamment de la part des associations qui souhaitent voir émerger une véritable dynamique participative et ascendante.
- Un autre point a été évoqué avec force, celui de l'importance d'avoir ou de se créer un langage commun ainsi que de faire du programme de recherche un lieu de débat afin de rompre les isolements. Ce point sera plus particulièrement abordé lors d'un temps spécifique ultérieurement.

LANCEMENT DU PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LE FAIT ASSOCIATIF DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Ces ateliers ont permis la production d'une première note de problématique qui sera présenté et discuté lors du deuxième séminaire commun. Celle-ci comprend à ce jour quatre angles de questionnements principaux que le deuxième séminaire doit permettre de faire évoluer :

- Le premier angle concerne les relations entre pouvoirs publics et associations. Il cherche à qualifier ce partenariat historique, ce que l'on nomme « indépendance » des associations et, à travers elle, la fonction politique des associations, leurs capacités d'ajustements à leur contexte et le rôle des têtes de réseau dans ces relations.
- Un deuxième angle concerne les gouvernances associatives et interroge comment gouvernance et pouvoirs publics s'influencent mutuellement et dans quelle mesure il est possible aujourd'hui de (re)penser la gouvernance associative.
- Un troisième angle concerne les Modèles socio-économiques et leur évolution. Il s'agirait ici de questionner les différents piliers et leur articulation afin de voir dans quelle mesure leur bonne ré-articulation pourrait être une ressource face aux enjeux identifiés par ailleurs.
- Enfin, le quatrième angle concerne la place de l'évaluation dans le monde associatif et permettrait d'interroger, notamment, la place de l'évaluation dans les relations entre associations et pouvoirs publics .

Conclusion et prochaines étapes

Le lancement de cette première étape de préfiguration du programme de recherche régional sur le fait associatif a permis de renforcer la dynamique de rapprochement du monde associatif et universitaire en proposant un support concret et opérationnel à leurs coopérations. Il a également permis de dresser des pistes de réflexion et d'identifier les thématiques de recherche prioritaires pour l'ensemble des parties prenantes de ce programme.

Les étapes suivantes amèneront à la constitution d'équipes mixtes (acteur.trices de la recherche et acteur.trices associatif.ves) de recherche au printemps 2021 et permettront d'affiner les réflexions sur ce travail de co-construction de notre programme de recherche que nous souhaitons élaborer par et adapté aux futures parties prenantes. Le séminaire suivant sera consacré à l'identification d'une thématique de recherche prioritaire pour aboutir à l'élaboration concrète des méthodes de recherche collaborative.

**ANNEXE 3 APPEL A
PROJETS 2019
« RECHERCHE SUR
LE FAIT
ASSOCIATIF »**



Appel à projets 2019 « Recherche sur le fait associatif »

Présentation de l'institut

Lancé en janvier 2019, l'Institut français du Monde associatif s'est créé sous le statut de fondation sous l'égide de la Fondation pour L'Université de Lyon, reconnue d'utilité publique.

Il a pour ambition de promouvoir et de développer la connaissance des associations, pour faire reconnaître le plus largement possible leur contribution à la société et à la démocratie, et pour répondre aux besoins de connaissance exprimés par le monde associatif.

Ses objectifs sont d'inciter à la recherche sur le fait associatif et de l'orienter sur des sujets d'intérêt, et de mettre à disposition les résultats de la recherche et l'ensemble des ressources de connaissance auprès du secteur.

Il travaillera en lien étroit avec l'ensemble des organismes et réseaux œuvrant pour la même ambition, dans l'ensemble du territoire français et à l'étranger.

Contexte

Les associations prouvent leur capacité à prendre en charge des pans entiers de l'intérêt général, aux côtés et en complémentarité des pouvoirs publics. Leur nombre et leur diversité ainsi que leur foisonnement créatif montrent qu'elles sont prêtes à accompagner les grandes mutations sociétales en cours, qu'il s'agisse de cohésion sociale et territoriale, de culture et d'éducation, de solidarité avec les personnes vulnérables, ou de développement durable et d'économie collaborative.

Par leurs processus décisionnels participatifs et par leur apport collectif à la société en tant que corps intermédiaires, elles contribuent activement à la vitalité démocratique.

Nos concitoyens leur font davantage confiance qu'aux autres institutions et les chiffres (Tchernonog et Prouteau, 2019) témoignent de leur poids dans la société française : 1,5 millions d'associations, 33 000 créations/an, 1 758 500 salariés, un budget de 113 Milliards d'euros ; avec 22 millions de bénévoles (soient 43% de la population de plus de 18 ans) le bénévolat au sein d'associations représente la première forme d'engagement des Français.

Un ensemble de chercheurs pionniers dans les universités ont été les infatigables animateurs de l'œuvre de connaissance, statistique et qualitative, du monde associatif. Leur œuvre doit aujourd'hui être poursuivie, comme le préconise le rapport *Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement* du Mouvement associatif (avril 2018) :

les travaux liés à la connaissance du fait associatif ou encore des évolutions associatives et les analyses comparatives au plan européen et international restent limités ; la mobilisation du milieu universitaire peut être développée sur ces sujets ; les moyens et méthodes d'exploitation des « données ouvertes » doivent encore être structurés.

La création de l'Institut français du Monde associatif s'inscrit dans cette voie, pour que la recherche augmente en volume et que de jeunes chercheurs aient des occasions plus identifiables et plus nombreuses de se mobiliser sur le sujet associatif. C'est l'objet du présent appel à projets de recherche.

Parti pris de l'appel à projets

Ce premier appel à projets, exploratoire, a pour objectif d'être le plus ouvert possible. Il s'adresse à l'ensemble des chercheurs des disciplines des sciences humaines et sociales. Son objet est « le fait associatif » dans toutes ses dimensions politiques, juridiques, sociologiques, économiques, ou historiques. Il est également ouvert à toutes les méthodologies de recherche et orientations théoriques : recherche académique, recherche-action, recherche appliquée et opérationnelle, recherche participative.

Champ de recherche

Les travaux soutenus pourront s'intégrer dans les trois axes ci-dessous, qui ne sont pas limitatifs.

1- Quels sont les apports du monde associatif à la société ?

Comment contribue-t-il à des formes spécifiques de solidarité ? Comment qualifier les contributions des associations au bien commun et à l'intérêt général, comment mesurer leur portée citoyenne, leur influence sur les politiques publiques, leur ancrage et rayonnement territoriaux, leur capacité d'innovation, leur puissance de mobilisation de moyens humains et financiers ? Quelle compréhension peut-on développer du fait associatif comme espace collectif d'exercice d'un pouvoir d'agir citoyen ? Quels modes de valorisation et de mesure peuvent rendre compte de ces apports aux niveaux économique, territorial et sociétal ?

2-Quelles sont les mutations que traverse le secteur associatif ?

Comment analyser ces mutations dans leur environnement économique, institutionnel (français et européen), socio-culturel, à travers l'évolution des règles qui encadrent le secteur, celle des formes d'engagement et des espaces démocratiques, par la transformation des modèles socio-économiques et des processus évaluatifs ? Comment le secteur s'organise-t-il ou pourrait-il s'organiser pour accompagner ces mutations, en France et en Europe ?

3-Existe-t-il des modes de fonctionnement spécifiques du monde associatif ?

Quels sont les modes particuliers de gouvernance, d'organisation et de management induits par les spécificités associatives : engagement bénévole, non-lucrativité, principe démocratique ? Comment le monde associatif se différencie-t-il dans ses modèles de ressources, dans ses chaînes

de valeur, dans ses façons d'interagir avec son écosystème ? Comment ces particularités du fonctionnement associatif pourraient-elles diffuser au-delà du tiers secteur ?

L'Institut français du Monde associatif sera particulièrement attentif aux travaux s'inscrivant dans l'analyse de la création de valeur(s), aux analyses juridiques, sociologiques et politistes des enjeux démocratiques et de gouvernance, aux études comparatistes ou prospectivistes de l'environnement européen et aux approches historique et socio-historique.

Les travaux de partenariats et de mises en perspective interdisciplinaires ainsi que les comparaisons internationales seront également particulièrement appréciés.

Quelles modalités de soutiens ? Qui peut répondre ?

Le soutien de l'Institut pourra prendre des formes diverses comme par exemple :

- le soutien de projets collectifs tutorés ou de stages de recherche d'étudiants en Master (maximum 2 500 €),
- des bourses post-doctorales (maximum 25 000 €),
- le financements de travaux de chercheurs au sein de laboratoires ou indépendants, des soutiens à des projets co-élaborés entre chercheurs et acteurs, des recherches actions (maximum 10 000 €),
- des aides à la publication (maximum 2 000 €),
- des soutiens d'amorçage de projets de recherche (maximum 7 000€).

L'appel à projets est ouvert à l'ensemble des disciplines académiques pouvant contribuer à la connaissance du fait associatif (économie, sociologie, socio-économie, socio-histoire, anthropologie, sciences de gestion, droit, histoire, philosophie, éthique, sciences politiques, géographie, ...) et aux chercheurs de l'ensemble du territoire français.

La période de soutien de ce premier appel n'excèdera pas une année.

Les travaux devront être rédigés ou traduits en français et des livrables de synthèse seront également attendus.

Calendrier

- 15 septembre 2019 : dépôt des dossiers par mail à ifma@fpul-lyon.org (cf. dossier joint)
- Fin septembre 2019 : pré-sélection des dossiers
- Décembre 2019 : jury de sélection

Processus d'instruction et de décision

Les dossiers seront pré-sélectionnés par des membres du Comité stratégique et du Comité scientifique. Les dossiers pré-sélectionnés seront instruits par des binômes composés de membres du Comité scientifique et éventuellement d'experts associés. Les décisions finales seront prises par un jury composé des membres du Comité stratégique.

Pour toute question concernant l'appel à projets, merci de contacter :

L'Institut français du Monde associatif

MILC, 35 rue Raulin, 69007 Lyon

Tél : 06 10 25 26 21.

Mail : ifma@fpul-lyon.org



L'Institut français du Monde associatif remercie ses soutiens et partenaires





DOSSIER DE CANDIDATURE

Appel à projets 2019 « Recherche sur le fait associatif »

Identification

- Nom du porteur de projet :
- Téléphone :
- E-mail :
- Profil du candidat : formation, parcours, situation professionnelle, éventuelles publications sur le sujet
- Organisme de rattachement du ou des chercheurs

Intitulé du projet :

Descriptif synthétique (maximum 10 lignes) : décrire pour un public de non spécialiste.

Ce descriptif pourra être utilisé pour la valorisation du travail sur la plateforme en ligne

Présentation du projet en langue française (7 pages maxi)

- Objectifs du projet
- Problématique de recherche
- Revue de la littérature et état des connaissances (bibliographie, sources, ...)
- Enjeux et intérêts par rapport à l'état actuel des connaissances et en regard du champ de recherche de l'appel à candidature
- Originalité du sujet
- Méthodologie utilisée
- Votre savoir-faire dans le domaine considéré
- Valorisation et diffusion prévue des résultats
- Budget des dépenses
- Plan de financement, dont co-financements en cours de sollicitation le cas échéant
- Calendrier du projet

Pièces à joindre :

- CV actualisé détaillant le parcours universitaire et professionnel du candidat
- Copie du diplôme
- Une lettre de motivation

Les principaux critères de sélection seront l'intérêt, la pertinence, l'adéquation avec le champ de recherche de l'appel à projets, le cadre conceptuel retenu en adéquation avec l'objet de recherche, le caractère innovant du sujet traité, la cohérence et structure d'ensemble, la méthodologie, la qualité de la bibliographie et de l'écriture, l'absence de plagiat dans la rédaction.

ANNEXE 4
PRESENTATION
DES LAUREATS DE
L'APPEL A PROJETS
2019

Présentation des projets lauréats de l'appel à projets 2019

Les projets de recherche répondent à plusieurs thématiques importantes pour le secteur associatif : citoyenneté et démocratie, organisation territoriale, pratiques et enjeux de gouvernance, défis du numérique, création de valeur.

Projet n°1 : « Conditions, organisations et relations de travail dans les structures de l'économie sociale et solidaire », par Simon Cottin-Marx, Post-doctorant au Laboratoire Techniques Territoires et Sociétés

Ce projet vise à approfondir les connaissances sur les conditions, l'organisation et les relations de travail dans les organisations de l'économie sociale et solidaire, et plus spécifiquement du monde associatif. Ce travail permettra d'étudier des sujets comme le travail, ou le management associatif qui restent encore peu explorés par les universitaires, mais aussi par les organisations représentatives du monde associatif et de l'ESS, même si celles-ci ont fait de ces sujets une de leurs priorités. Cette recherche permettra par ailleurs de repérer les bonnes et les mauvaises pratiques et ainsi de faire progresser les associations.

Projet n°2 : Projet de publication "S'ASSOCIER AUJOURD'HUI. Individuation, État et Mouvements de lutte", par l'Association Française des Anthropologues, représentée par sa présidente Barbara Morovich, Docteure en Anthropologie sociale et ethnologie, Maîtresse de conférences en Anthropologie à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg

Dans un contexte social et politique tendu associé à une supposée « crise des solidarités » et à de nouvelles formes de lutte, ce projet a pour objectif de restituer l'ensemble des communications présentées lors du colloque « S'associer. Une pratique fondatrice des sociétés ». Il inscrit ces restitutions dans une réflexion plus large qui interroge les logiques de ces engagements, leurs causes et les multiples reconfigurations du fait associatif contemporain, à la fois complexes et inédites : la professionnalisation des associations, l'impact du numérique, les rapports au bénévolat et son utilité sociale, les expérimentations de la démocratie participative et les solidarités nouvelles des femmes et des hommes qui la vivent.

Projet n°3 : « L'identité organisationnelle des associations du spectacle vivant », par Stéphanie Havet-Laurent, Doctorante contractuelle à l'IAE Lyon School of Management

La France compte 123 000 associations qui organisent régulièrement des spectacles. Ces structures peuvent être des compagnies artistiques, des festivals, des lieux de représentation. Comment ces associations du spectacle, qui fonctionnent avec des artistes professionnels et des bénévoles, se structurent-elles et évoluent-elles ? La chercheuse s'intéresse particulièrement aux périodes d'ambiguïté, quand la réponse à la question « qui sommes-nous en tant qu'organisation ? » n'est plus évidente.

Projet n°4 : « La communication associative : regards croisés chercheurs acteurs », par Eric Dacheux, Professeur des universités, fondateur du laboratoire « communication et solidarité », responsable de l'axe « Communication, innovation sociale et ESS » de ce laboratoire, Université Clermont Auvergne

Dans le but d'aider les associations à rendre plus efficace leur communication, cette recherche-action s'articule autour de la question « Comment communiquer avec des gens qui n'ont pas les mêmes valeurs quand on veut agir collectivement ? ». Se déroulant sur deux ans, elle permettra aux participants de travailler sur la communication inter associative et sur la communication locale des associations, deux « trous » de connaissance pourtant au cœur de la vie associative. Elle s'inscrit par ailleurs dans une démarche originale de co-construction des processus de recherche, avec une équipe composée de 6 chercheurs et de 23 acteurs associatifs situés à Clermont-Ferrand, et s'ancre ainsi dans un territoire local.

Projet n°5 : « Transformations et héritages de l'éducation populaire. Le cas de la ville de Saint-Etienne », par Manon Pesle, Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

Ce projet, porté par une équipe de recherche pluridisciplinaire composée de 10 chercheurs, propose une réflexion sur les évolutions actuelles au sein du monde associatif et en particulier de l'Éducation populaire. Cette recherche vise à éclairer les processus démocratiques et les formes d'engagement au quotidien au sein des structures associatives. La recherche s'ancre dans l'idée de mieux comprendre les tensions engendrées par les évolutions du contexte institutionnel et économique depuis les années 1990 sur le fonctionnement et les projets démocratiques associatifs. Il s'appuie sur une démarche originale et impliquée, où membres associatifs et chercheurs travaillent en collaboration.

Projet n°6 : « Carrières de bénévoles dans le secteur de la sécurité civile : trajectoires d'engagement, socialisations et devenir professionnels », par Mathias Thura, Maître de conférences en sociologie, Université de Strasbourg, Laboratoire SAGE

Qui sont et que font les bénévoles des associations de la sécurité civile ? Qu'est-ce qui les amènent à devenir secouristes et comment se maintiennent-ils dans cet engagement chronophage et exigeant – tant physiquement que moralement –, au point qu'il prend parfois l'allure d'un travail à part entière ? Voici l'ordre des questions que le présent projet de recherche propose d'aborder, dans le cadre d'une enquête au sein de différentes associations. Ce projet s'articulera autour de trois axes : (1) les trajectoires qui mènent à l'engagement dans le secteur associatif de la sécurité civile, (2) la socialisation des bénévoles et les apprentissages que ces derniers font, (3) leurs devenir et leurs possibles reconversions vers d'autres univers professionnels ou associatifs.

Projet n°7 : « Etude socioéconomique des associations françaises de solidarité internationale : contributions, modèles et évolutions », par Santiago Nunez Regueiro, chercheur-praticien en solidarité internationale

Les associations de solidarité internationale (ASI) françaises jouent un rôle fondamental sur de nombreux sujets de société, ce qui a amené, depuis une vingtaine d'années, une très forte croissance et une reconnaissance accrue du caractère incontournable de ces organisations. Pourtant ce phénomène s'est également accompagné de questionnements et critiques, souvent alimentés par le manque de recherche et de données, sur leurs réelles contributions à la société. Ce projet propose de réaliser la première étude socioéconomique, avec une méthodologie de recherche, sur les associations de solidarité internationale en France. Il permettra de dresser un diagnostic clair sur le secteur des ASI françaises, de rendre compte de leurs contributions à l'aide internationale, et des comprendre leurs évolutions.

Projet n°8 : « Démocratie d'interpellation et financements associatifs : Enquête sur les subventions aux associations dans la ville de Roubaix », par Julien Talpin, chargé de recherche en sciences politiques au CNRS

Dans un contexte de restriction des financements publics dévolus à la vie associative, les associations sont confrontées à une concurrence accrue pour accéder à des moyens pérennes. A ce titre, il semble nécessaire d'interroger les évolutions des masses financières mais aussi les bénéficiaires des financements publics. Dans quelle mesure les subventions associatives sont-elles dépendantes des cycles électoraux et des alternances politiques ? Apparaissent-elles, à l'inverse, marquées par une stabilité, indépendamment des évolutions politiques ? Ce projet est circonscrit à la ville de Roubaix et vise à poser les jalons d'une recherche plus large sur le financement de la vie associative dans d'autres territoires.

Projet n°9 : « Réseaux associatifs et médias civiques : comment les associations créent et utilisent des outils de réseau pour la participation démocratique », par Jessica Feldman, Noémie Oxley et Fatima Aziz, du département de Global Communications à l'Université américaine de Paris.

Ce projet étudie l'impact de la révolution numérique sur le fonctionnement et l'influence des associations en France. Comment les associations utilisent-elles et conçoivent-elles les outils numériques en réseau pour remplir deux missions essentielles à la démocratie, que sont l'auto-gouvernance (au sein des organisations et des communautés qu'elles servent), et l'inclusion des voix qui ne sont normalement pas « entendues » par l'État ou par les médias principaux ? Les objectifs de cette enquête sont de mieux comprendre en quoi ces outils peuvent aider ou nuire à ces missions. Elle est portée par une équipe internationale et pluridisciplinaire, dont les chercheuses sont spécialisées en anthropologie sociale, en médias, culture et communication, et en info-com.

Projet n°10 : « Des bulles numériques dans le monde associatif ? », par Müge Özman, Professeure de management à l'Institut Mines-Télécom Business School

Les associations jouent un rôle clé au service de la société et peuvent entraîner des changements systémiques. Néanmoins, alors que nos quotidiens se numérisent, les associations ont parfois des difficultés à utiliser efficacement les technologies numériques pour atteindre leurs objectifs. Comment rapprocher compétences numériques de la nouvelle économie et l'expérience des organisations traditionnelles ? Quels obstacles à ce rapprochement ? L'objectif de cette étude est de comprendre comment les réseaux existants peuvent permettre ou empêcher une fertilisation croisée des ressources et des compétences entre les acteurs numériques et les associations.

Projet n°11 : « Les Dynamiques du Monde Associatif à l'épreuve des Transformations Territoriales et de l'Informalité. Quand associations & collectifs s'insurgent contre la vulnérabilisation résidentielle. », par Elise Roche, Maîtresse de conférences en urbanisme, Docteure en géographie au laboratoire Triangle, INSA de Lyon

Ce projet s'intéresse aux mobilisations associatives qui visent à lutter contre la vulnérabilisation résidentielle dans le contexte de projets de transformation du territoire. Les associations et collectifs contribuent à façonner le territoire quand ils entreprennent d'en protéger les habitants et usagers les plus précaires. En lien étroit avec les dynamiques associatives et collectifs d'opposants étudiés, cette recherche entend comparer trois mobilisations sur des sites rhônalpins. Comment le territoire constitue-il un terrain de jeu partagé entre pouvoirs publics et associations ?

En quoi les projets d'aménagement combinent-ils au cours de leur développement des logiques formelles et informelles ?

Projet n°12 : « CoopAsso », par Sébastien Gand, Maître de conférences à l'Université de Sciences Po Grenoble et Sylvie Jarnias, Maîtresse de conférences à l'Université de Grenoble Alpes

Dans un contexte de profondes mutations de leur environnement, notamment de restrictions budgétaires, les associations sont encouragées à coopérer entre elles par les financeurs. Pour autant, leur réussite n'est pas toujours probante, demeure souvent fragile et les facteurs de réussite conjoncturels et structurels à des fins de réplication et de diffusion sont encore méconnus. Ce projet étudie les freins et les facilitateurs de tels processus de coopération dans le temps à partir de l'étude de trois centres sociaux sous statut associatif de Romans-sur-Isère (Drôme), avec pour objectif de contribuer à l'élaboration de bonnes pratiques et de dispositifs pertinents pour faciliter et pérenniser de telles démarches.

Projet n°13 : « "Au Planning, on n'écrit jamais, on attend que ce soient les autres" : pour une histoire sociale du Planning familial de l'Isère », par Irène Favier, Enseignante-chercheuse et maîtresse de conférences en histoire contemporaine extra-européenne à l'Université Grenoble Alpes et Amélie Nuq, Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'Université Grenoble Alpes

Ce projet de recherche mené en collaboration avec le Planning familial reprend l'histoire de cette structure pionnière, qui a ouvert en 1961 le premier centre français du Mouvement français pour le planning familial à Grenoble. Il s'agit de retracer son histoire dans le temps long des revendications et des pratiques, et en l'abordant par en bas, l'histoire du féminisme s'étant jusqu'à surtout intéressées aux grandes figures du mouvement. Au cœur de ce projet se trouve la collecte de sources orales qui permettra de conserver le patrimoine d'une association unique et une composante importante du mouvement féministe français. Car de l'aveu d'une militante de longue date, « on écrit très peu au Planning familial ; beaucoup de choses passent par l'oralité ».

Projet n°14 : « Numérique et éducation à l'environnement et au développement durable : Le cas des associations françaises », par Cédric Gossart, Maître de conférences en sciences de gestion, département DEFI (Droit, Économie & Finance), Institut Mines-Télécom Business School

Le numérique peut être un puissant levier éducatif, mais qu'en est-il en matière de sensibilisation aux grands défis de l'humanité ? L'analyse des pratiques des associations françaises d'éducation à l'environnement et au développement durable permettra de mettre en évidence les technologies utilisées, les compétences nécessaires pour ce faire, et les représentations symboliques qu'elles associent au numérique. Ces connaissances seront utiles aux acteurs mais aussi aux politiques publiques visant à les soutenir, tout en apportant une valeur ajoutée à la littérature sur le comportement organisationnel des associations engagées dans le soutien à la transition sociale et écologique des sociétés humaines.

Projet n°15 : « Vulnérabilité et association en milieu confiné », par Bernard Petitgas, Sociologue indépendant, chercheur associé au laboratoire CERReV de l'université Caen Normandie

Il existe des lieux de vie en France (les EHPAD, les hôpitaux psychiatriques, les prisons ou les centres de rétention administratives) dans lesquels s'engager dans une association ou pouvoir en

créer une est difficile, voire impossible. Pour ces citoyens enfermés, le fait associatif est avant tout proposée par l'institution qui les prend en charge. Ce projet de recherche se propose de penser les difficultés à faire émerger le fait associatif dans les milieux contraints, autres que celles rencontrées par des interventions extérieures envers celui-ci. Il s'attache à décrire en quoi le phénomène social associatif dans de tels espaces de contraintes amène à repenser l'autonomie sociale et le droit des personnes confinées et vulnérables face aux institutions chargées de les y maintenir.

**ANNEXE 5 APPEL A
PROJETS 2020 « LE
MONDE
ASSOCIATIF A LA
LUMIERE DE LA
CRISE COVID-19 »**



Appel à projets de recherche 2020 « Le monde associatif à la lumière de la crise COVID-19 »

L'Institut français du Monde associatif, un institut dédié à la promotion et au développement de la connaissance du monde associatif

Les chiffres témoignent du poids des associations dans la société française (Tchernonog et Prouteau, 2019) : 1,5 millions d'associations, 33 000 créations/an, 1 758 500 salariés, un budget de 113 Milliards d'euros ; avec 22 millions de bénévoles (soient 43% de la population de plus de 18 ans) le bénévolat au sein d'associations représente la première forme d'engagement des Français.

La situation que nous traversons depuis quelques mois éclaire d'une lumière nouvelle la place du fait associatif dans notre société. Aujourd'hui en première ligne dans la solidarité nationale, les associations seront-elles demain un partenaire majeur pour contribuer à la résilience sociétale ? Alors même que leur rôle est vital à la société et que les pouvoirs publics s'appuient sur elles, les associations sont particulièrement touchées par l'impact économique et politique de la crise.

Tour à tour vectrices de lien, filet de sécurité social, piliers de la vie culturelle et de la cohésion des territoires, créatrices de solidarité et d'innovations sociétales, interpellatrices et/ou inspiratrices des politiques publiques, les associations façonnent la société et la démocratie depuis longtemps.

Un ensemble de chercheurs pionniers ont été les infatigables animateurs de l'œuvre de connaissance, statistique et qualitative, du monde associatif. Leur œuvre doit aujourd'hui être poursuivie, comme le préconise le rapport *Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement* du Mouvement associatif (avril 2018). En particulier, les travaux liés à la connaissance du fait associatif et à ses évolutions, ainsi que les analyses comparatives au plan européen et international restent limitées et les moyens et les méthodes d'exploitation des « données ouvertes » doivent encore être structurés. Il est essentiel de poursuivre et de développer la mobilisation des milieux académiques sur ces sujets.

La création de l'Institut français du Monde associatif, sous l'égide de la Fondation Pour l'Université de Lyon, s'inscrit dans cette voie, pour que la recherche augmente en volume et que de jeunes chercheurs en particulier aient des occasions plus identifiées et plus nombreuses de se mobiliser sur le sujet associatif. A la croisée du monde associatif et du monde de la recherche, l'Institut a également pour ambition de renforcer la co-construction des savoirs par les acteurs associatifs et par la recherche, ainsi que la valorisation sociétale des travaux de recherche, pour un meilleur transfert de leurs résultats auprès des associations et de leurs partenaires.

La crise COVID-19 ouvre de nouvelles perspectives et de nouvelles attentes en faveur d'un renforcement de la connaissance du monde associatif. A travers le présent appel à projets de recherche nous souhaitons faire de cette situation particulière une occasion de déployer la connaissance du monde associatif ainsi que son transfert auprès du secteur.

Objet de l'appel à projets

Les associations montrent-elles une résilience, une réactivité et une capacité d'innovation et de transformation sociétale particulières lors de la crise déclenchée par la pandémie de COVID-19 et dans la période post-confinement ? Comment cette capacité de résilience et d'innovation a-t-elle été perçue et reçue par les pouvoirs publics ? Quels sont les enjeux de l'engagement associatif au regard de la crise sanitaire, économique et sociale, et de la transition écologique ? Qu'est-ce que cette crise révèle des caractéristiques et des contributions du monde associatif à la société et à la démocratie ? Et en particulier, quelle est la dimension de l'intérêt général portée par les associations ? Comment rendre compte de la force politique des associations ?

A la lumière de la crise, l'appel à projets 2020 de l'Institut français du Monde associatif a pour objet d'interroger, dans le temps long :

- le rôle du fait associatif pour la résilience et la transformation sociétale,
- sa place dans la prise en charge de l'intérêt général,
- les fragilités structurelles du monde associatif qui ont été mises à jour, accentuées ou dépassées.
- et, au-delà de ces fragilités, leur capacité de rebond dans ce contexte.

Les travaux apporteront, dans la mesure du possible, une réponse conjoncturelle à ces problématiques.

A travers cet appel à projet, l'Institut souhaite apporter une contribution structurante pour appuyer les démarches stratégiques des acteurs, nourrir la prospective de leurs partenaires, accompagner le développement du secteur, ainsi que la résilience et les innovations de la société.

Thématiques de l'appel à projets

L'Institut français du Monde associatif s'est attaché durant sa première année d'existence à identifier les enjeux et besoins de connaissance du monde associatif. Il s'est appuyé sur une consultation publique, sur des rencontres et ateliers régionaux, sur une campagne d'entretiens qualitatifs et sur des groupes de travail thématiques qui ont touché plus de 600 personnes, chercheurs, associations et partenaires du monde associatif. Les résultats de cette consultation ont été partagés et enrichis avec Le Mouvement Associatif. La liste ci-dessous reprend en synthèse les thématiques de connaissance que le secteur associatif a souhaité voir renforcées.

Il est important de préciser que ce travail d'identification des enjeux et besoins de connaissance a été réalisé principalement avant la crise COVID-19. L'ensemble des effets de cette crise n'est pas encore mesurable et quantifiable et le présent appel à projets permettra justement de mieux comprendre ses effets. Nous pouvons toutefois postuler que les sujets structurants préalablement identifiés n'ont pas disparu des interrogations du secteur. Au contraire, il nous semble que leur acuité n'est que plus forte, mais que la crise a peut-être (ou va sans doute) faire bouger les lignes des fragilités structurelles déjà à l'œuvre. Les travaux devront en rendre compte.

Les travaux de recherche soutenus pourront en particulier aborder les thématiques suivantes.

1. Les modèles socio-économiques d'intérêt général

Quelles sont les spécificités des modèles socio-économiques d'intérêt général portés par les associations ? Quels sont les cadres de référence (disciplines, concepts, outils), explicites ou implicites, utilisés par les associations à leur sujet ? Quels sont les différents modèles socio-économiques des associations dont l'activité est pérenne - sans activité marchande, ou avec une activité économique cohérente avec le projet associatif ? Comment se situent-ils – entre influence et autonomie – par rapport au modèle institutionnel et au modèle entrepreneurial ; et quelles sont les évolutions constatées dans le rapport à l'entrepreneuriat social depuis la loi de 2014 ? En quoi sont-ils différents en particulier des modèles économiques à impact ? Comment développer des modèles globaux prenant en compte les spécificités associatives, l'évolutivité des projets et des contraintes, plutôt que de les banaliser à travers des modèles fixes ? Comment mesurer l'effet du modèle socio-économique sur le projet associatif ? Comment appréhender la dimension socio-économique comme levier d'innovation démocratique ? Quel impact de l'évolution des contraintes institutionnelles et financières sur les modèles socio-économiques associatifs ?

Qu'est-ce que la crise COVID-19 a révélé des enjeux de modèles socio-économiques d'intérêt général ? En particulier, quel(s) effet(s) d'un traitement des associations avec des mesures de droit commun au même titre que les entreprises classiques ?

Enjeux pour le secteur : nourrir les réflexions du secteur associatif et de son environnement institutionnel et partenarial sur la définition, l'évaluation et la valorisation de l'efficacité des structures à but non lucratif et sur leur contribution à l'intérêt général.

2. Mieux appréhender la création de valeur du monde associatif et outiller la capitalisation du secteur

Comment qualifier la place des associations comme actrices d'intérêt général, et comme vectrices de transformation sociale ? Comment évaluer leur contribution sociétale et démocratique tout autant que leur contribution économique ? La crise COVID-19 sera-t-elle un révélateur de valeur du monde associatif ? Comment compléter les indicateurs d'évaluation normatifs par des outils de capitalisation performatifs impliquant les associations dans leur propre définition et permettant ainsi une meilleure qualification de leur utilité sociale ? Comment la recherche peut-elle nourrir cet outillage méthodologique ?

Enjeux pour le secteur : dépasser les perceptions informelles et appuyer l'outillage méthodologique du monde associatif lui permettant de mieux capitaliser son expérience et de transformer cette expérience en savoir ; appuyer la planification stratégique des partenaires institutionnels publics et privés du monde associatif par de meilleurs outils de connaissance de la réalité associative et des effets des dispositifs de soutien ; mieux outiller le dialogue entre le monde associatif et ses partenaires sur la base de connaissances qualifiées.

3. De la gouvernance participative à la coopération associative

Dans une perspective interne aux organisations, comment la gouvernance associative permet-elle d'accueillir des volontés d'engagement dans le cadre d'un projet collectif ? Comment cette gouvernance peut-elle encourager la capacitation des membres ? Comment analyser les évolutions des modes de gouvernance vers des organisations horizontales et vers des prises de décisions plus collégiales ? Comment mesurer l'efficacité de ces modes de gouvernance ?

Dans une perspective de gouvernance ouverte vers l'extérieur, comment les coopérations et les nouvelles modalités de relations sont-elles appréhendées comme ressources réciproques ?

Quels sont les freins et facilitateurs de ces rapprochements ? Quelles sont les conséquences de ces logiques de rapprochement sur l'identité des organisations ? Selon quels modèles de gouvernance les associations construisent-elles des réponses collectives qui rayonnent sur la prise en charge de l'intérêt général par leur écosystème sectoriel ou territorial ? Quelles sont les tensions entre les logiques de gouvernance internes participatives et externes partenariales ? Quels nouveaux besoins de médiation et d'ingénierie appellent ces nouvelles formes de gouvernance ? Quelles sont les influences et inspirations croisées entre les pratiques de gouvernance associatives et celles des autres organismes ?

Qu'est-ce que la crise COVID-19 a révélé des forces et des fragilités de la gouvernance associative ? Des gouvernances plus en prise avec leur environnement extérieur ont-elles émergé ou fait défaut ?

Enjeux pour le secteur : éclairer sur les spécificités et sur les nouvelles formes de gouvernance et de coopération des associations, mettre à jour les conditions d'optimisation de leurs organisations, accompagner les mutations et la résilience du monde associatif, et contribuer à un mouvement de vitalité démocratique à l'échelle des territoires et des secteurs.

4. Spécificités de l'engagement et des richesses humaines associatifs

Comment mieux connaître les spécificités de l'engagement au sein des associations et les spécificités de leurs richesses humaines ? Quelle compréhension des motivations et formes d'engagements bénévoles et de leurs évolutions ? Comment le bénévolat contribue-t-il au fait associatif ? Quelle part prend-il dans le parcours social et d'intégration des personnes en situation d'exclusion ? Le développement de la participation – des personnes, de leurs familles, des aidants – ainsi que le travail développé de plus en plus au domicile des personnes transforment-ils les perceptions de l'engagement ? Comment mieux prendre en compte les enjeux d'inclusion et de représentativité au sein de l'engagement bénévole, et dans les instances de gouvernance en particulier ?

Quelles spécificités du travail associatif et quelles frontières entre salariat et engagement au sein du monde associatif ? Quelles ont été les questions soulevées par la crise dans le rapport au travail au sein des associations ? Notamment quelles avancées au sujet de la qualité de l'emploi, de la spécificité de la gestion des ressources humaines, de la RSO, de l'éthique ?

Quelles sont les nouvelles formes d'engagement, les nouvelles activités, et les nouvelles catégories de populations engagées qui ont émergé à l'occasion de la crise COVID-19 ? Comment le contexte de confinement, de distanciation physique et de numérisation généralisée aura-t-il modifié, conjoncturellement et durablement, le fait associatif et la sociologie de l'engagement ? Comment les associations vont-elles s'organiser pour pérenniser ces nouvelles formes et fidéliser les nouvelles catégories de populations engagées ?

Enjeux pour le secteur : valoriser au bénéfice de la société le modèle d'engagement associatif, accompagner les stratégies de développement et de diversité des richesses humaines des associations, capitaliser sur les nouvelles formes d'engagement apparues à l'occasion de la crise COVID-19.

5. Les associations face à l'engagement : des corps intermédiaires spécifiques, légitimes et bousculés

Quel est le rôle de corps intermédiaire régulateur, de créateur de lien social et d'engagement citoyen du monde associatif ? En quoi le modèle associatif trouve-t-il une légitimité et une confiance particulières auprès des citoyens ? Quelles sont les relations et perceptions des citoyens au monde associatif relativement aux autres corps intermédiaires ? En particulier, peut-on identifier la relation entre la participation électorale et la vitalité associative ? Comment qualifier la mobilisation de formes de collectifs informels en dehors des corps intermédiaires, entre demande d'associativité et défiance vis-à-vis des formes associatives institutionnelles ? Comment les libertés associatives ont-elles évolué récemment ?

Y-a-t-il émergence de nouveaux modèles d'engagement associatifs ou évolutions particulières de ceux-ci dans la durée ? Sont-ils le fait de contextes sociaux, politiques ou territoriaux particuliers ? Quelles perceptions des limites du modèle associatif en regard de ces formes d'engagement collectif ? Comment penser une gouvernance associative dans laquelle chacune des formes d'engagement, informelle et institutionnelle, peut trouver sa place ? Quelle place tiennent et pourraient tenir les têtes de réseau dans cet exercice d'intermédiation en recomposition ?

Enjeux pour le secteur : renforcer la connaissance sur l'apport du fait associatif et de l'engagement citoyen collectif à la cohésion sociale et à la démocratie, dans une période de crise de la représentativité, de clivages sociaux et territoriaux et de transformation de l'espace civique ; appuyer les réflexions prospectives sur les synergies entre nouvelles formes d'engagement, monde associatif institutionnel et les autres corps intermédiaires.

6. Des fragilités et des forces du monde associatif

Quelles fragilités structurelles sont aujourd'hui révélées dans l'égalité d'accès aux ressources financières, aux partenariats et alliances stratégiques, dans la capacité de mobilisation bénévole et d'autres formes d'engagement, dans l'agilité numérique ? Quelles sont les zones de force et de résilience qui se sont révélées à l'occasion de la crise ? Sont-elles réellement nouvelles ou issues de courants plus anciens, que la crise aurait re-légitimés ? Comment ces fragilités et forces sont-elles réparties de façon sectorielle, territoriale, et par typologie d'associations ? Quels sont les points de comparaison internationaux, du point de vue de l'expression du fait associatif, de l'organisation des acteurs et des politiques publiques de soutien ? Quels sont les facteurs de capitalisation et de diffusion des forces du secteur associatif, et les conditions de neutralisation de ses fragilités structurelles ?

Enjeux pour le secteur : nourrir un diagnostic du monde associatif pour appuyer l'accompagnement stratégique du secteur.

7. Les associations au regard de l'histoire des crises

Comment les associations et les mobilisations collectives prennent-elles naissance, sont-elles fragilisées, ou sont-elles revitalisées dans des moments de crise de l'histoire (crises sanitaires, économiques, écologiques, politiques, démocratiques, ...) ? Comment composer une histoire du fait associatif au regard des crises ?

Enjeux pour le secteur : mobiliser l'histoire et les acteurs de la mémoire en faveur d'une meilleure connaissance du monde associatif à travers un angle inédit.

Calendrier

- 5 octobre 2020 : diffusion de l'appel à projets et ouverture de la plateforme de dépôt des lettres d'intention
- 5 novembre 2020 : date limite de dépôt des lettres d'intention
- Semaine du 9 novembre 2020 : présélection des projets sur la base des lettres d'intention ; notification des décisions de présélection
- Semaine du 16 novembre 2020 : ouverture de la plateforme de dépôt des projets
- Semaine du 11 janvier 2020 : date limite d'envoi des projets
- Janvier-mi-mars 2021 : instruction scientifique des projets
- Début avril 2021 : sélection des projets et notifications aux porteurs de projets

COMMENT CANDIDATER

Retrouvez l'intégralité des informations relatives à cet appel à projets sur la plateforme dédiée : <https://ifma.sciencescall.org/>

Vous y trouverez toutes les informations sur les conditions d'éligibilité, les critères de sélection, les modalités de soutien, le processus de dépôt, d'instruction et de décision ainsi que des ressources complémentaires.

La lettre d'intention est téléchargeable sur la plateforme. Pour candidater, merci de la remplir et de la déposer dans la section « déposer un projet ».

Pour tout complément d'information sur l'appel à projets :

- Claire Breschard, chargée de mission

ifma@fpul-lyon.org

06.10.25.26.21

L'Institut français du Monde associatif remercie ses soutiens et partenaires



ANNEXE 6
PRESENTATION
DES LAUREATS DE
L'APPEL A PROJETS
2020

« Les Modèles Socio-Economiques (MSE) versus Social Business Model (SBM). Une recherche comparative intersectorielle et interterritoriale » - Patrick Gianfaldoni, Maître de conférences, Université Avignon, Laurent Gardin, Maître de conférences, Université Polytechnique Hauts-de-France, Florence Jany-Catrice, Professeur des universités, Université de Lille

Quelle signification doit-on accorder aux modèles socioéconomiques des associations ? Et pourquoi doit-on considérer la configuration des modèles socio-économiques (MSE) en s'écartant de manière significative des matrices rationalistes des social business models (SBM) ? Il nous faut ainsi comprendre ce que recouvre un social Business Model, avant de revenir sur les nombreuses publications qui ont traité des modèles socioéconomiques. Partant de ce cadrage théorique, la construction d'une grille d'analyse des MSE peut alors déboucher sur trois champs d'investigation, retenus en raison de leurs caractères hétérogènes et dissemblables :

- Le champ balisé de l'action socio-éducative et socioculturelle.
- Le champ prospectif des Tiers-lieux associatifs.
- Le champ hétérogène de l'inclusion et de l'employabilité.

« L'hybridité des ressources au regard de la crise sanitaire » - Francesca Petrella, Professeur, Julien Maisonnasse, Maître de Conférences et Giorgia Trasciani, Postdoctorante, Aix-Marseille Université

Le projet analyse l'impact de la crise sanitaire sur les modèles socioéconomiques des associations artistiques et culturelles en s'intéressant particulièrement aux formes de résilience et à leur capacité d'innovation. La question des modèles socioéconomiques est abordée par la mise en discussion de la notion d'hybridité des ressources. La méthode de recherche est qualitative et co-construite avec les quatre associations investiguées par étude de cas.

« L'évaluation de l'utilité sociale des associations dans une approche socio-anthropologique : enjeux méthodologiques, apports pour les associations et contribution à la transformation sociale » - Elena Lasida, Professeure et directrice du master Economie solidaire et logique de marché, Institut Catholique de Paris, Julien Kleszczowski, Enseignant- chercheur en sciences de gestion, Institut Supérieur de Gestion (ISG), Juliana Lima, Docteure en sciences politiques, GRÉUS

Alors que la crise COVID-19 devrait amener encore davantage les associations à mesurer leur plus-value sociétale, le projet de recherche vise à explorer et promouvoir une approche socio-anthropologique de l'évaluation de l'utilité sociale (EUS), initiée par le GREUS, un collectif de chercheurs et d'acteurs associatifs. En analysant une dizaine de démarches, il s'agira de mettre en valeur le potentiel de l'EUS pour les associations et la société.

« Série d'articles scientifiques dédiés aux liens entre COVID-19 et associations » - Guillaume Plaisance, Doctorant contractuel enseignant en sciences de gestion, Institut de Recherche en Gestion des Organisations - Université de Bordeaux

Une série d'articles en Anglais publiés dans des revues internationales qui répond à un objectif : en temps de crise du covid-19, synthétiser les connaissances en gestion dédiées aux associations qui peuvent être utiles pour celles-ci. Le premier article traite de la réponse aux besoins de court et long terme des associations après le premier confinement, tandis que les deux suivants

proposent une synthèse de la recherche dédiée à la gouvernance et de la recherche francophone dédiée aux associations.

« Accompagner la résilience associative face à la crise de la COVID-19 : comparaison internationale de dispositifs publics innovants de soutien aux associations » - Caroline Demeyere, Chercheuse Ingénieure de recherche, Chaire ESS de l'Université de Reims Champagne Ardenne, Amira Benali, Postdoctorante, Copenhagen Business School

Ce projet étudie les capacités de résilience des associations face à la crise de la Covid-19 et le rôle des dispositifs publics dans leur activation. La méthodologie repose sur deux études de cas de dispositifs publics identifiés comme innovants dans le secteur de l'action sociale, en France et en Tunisie : non limités à l'aide financière conjoncturelle, ils visent la transformation des modèles socioéconomiques des associations à plus long terme, sont conçus pour les besoins du territoire et issus d'une démarche de co-construction entre les pouvoirs publics et les associations.

« Gestion et déploiement de l'innovation sociale : une démarche de co-construction d'outils et de recommandations avec les acteurs associatifs » - Julien Kleszczowski, Professeur permanent chercheur, Institut Supérieur de Gestion (ISG), Mathias Guérineau, Maître de conférences, Université de Nantes – IAE Nantes, Florence Jacob, Maître de conférences, Université de Nantes – IAE Nantes

La crise Covid19 le montre, les associations sont des acteurs essentiels de l'innovation sociale (IS). Pour autant, le déploiement à grande échelle des projets d'IS demeure limité. En appliquant la méthode « design science research », le projet cherche à identifier les leviers d'action pertinents pour le déploiement de l'IS et vise la conception, avec et pour les acteurs associatifs, d'outils pratiques de gestion des projets d'innovation sociale.

« Contribution des associations face à l'accroissement des inégalités économiques et sociales durant la crise du COVID-19, enseignements des systèmes alimentaires territoriaux français et italiens » - Maryline Filippi, Professeure d'économie à BSA, Chercheuse associée INRAE AgroParisTech, Université de Paris Saclay, Stefano Corsi, Chercheur sénior en économie agricole, Université de Milan, Julie Lequin, Responsable de la recherche et du développement, SaluTerre

L'objectif de ce projet de recherche est d'analyser le rôle joué par les associations dans la résilience des systèmes alimentaires territoriaux lors de la crise du covid-19 afin d'identifier leur capacité d'innovation pour faire face à l'accroissement des inégalités économiques et sociales. A l'aide d'une analyse des réseaux sociaux, il propose une comparaison du fait associatif en France et en Italie dans les processus d'innovation sociale en matière d'alimentation des zones rurales et urbaines.

« Têtes de réseaux et méta-organisations dans le monde associatif : quelles mutations et quelles réponses face à la crise COVID-19 ? » - Adrien Laurent, Maître de conférences, Université Paris-Dauphine, Pierre Garaudel, Maître de conférences, IAE Paris Université Paris 1, Frédérique Pfrunder, Déléguée générale, Le Mouvement associatif

Le présent projet, coconstruit par une équipe de chercheurs en sciences de gestion et par le Mouvement associatif, a pour ambition de mieux comprendre les mutations profondes qui affectent les têtes de réseau associatives, ici appréhendées comme des « méta-organisations ». Il reposera sur deux axes principaux, portant respectivement sur la place du Mouvement associatif

comme représentant national du monde associatif, et sur un état des lieux de la diversité des têtes de réseau associatives, des difficultés ainsi que des réponses déployées à l'occasion de la crise COVID-19.

ANNEXE 7

COMPOSITION DE LA GOUVERNANCE DE L'INSTITUT

COMPOSITION DE LA GOUVERNANCE DE L'INSTITUT

- **Simone André**, Présidente d'honneur de l'Institut Français du Monde associatif, initiatrice du projet, Présidente du Forum international des associations.

Conseil d'Administration

- **Yannick Blanc**, Président de l'Institut, Administrateur de la Fonda.
- **Brigitte Clavagnier**, avocate, rédactrice en chef de JurisAssociations, membre du Haut Conseil à la Vie Associative.
- **Caroline Germain**, Déléguée générale de l'Association pour le Développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation de l'Intérêt Général.
- **Brigitte Giraud**, Présidente du CELAVAR, Directrice de l'UNCPIE et administratrice du Mouvement associatif.
- **Marie-Claire Martel**, Présidente de la COFAC, administratrice du Mouvement associatif.
- **Joaquim Timoteo**, Chef de mission Etudes et Recherche, Institut National Jeunesse et Sports
- **Claire Thoury**, Déléguée générale AnimaFac.
- **Didier Vinot**, Vice-Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3, enseignant et chercheur en gestion des ressources humaines, spécialisé dans le domaine de la Santé.

Comité scientifique

- **Emmanuel Bayle**, Professeur en gestion du sport à l'Institut des Sciences du Sport de l'Université de Lausanne (ISSUL) et responsable du parcours de master gestion du sport et des loisirs.
- **Elisabetta Bucolo**, Sociologue, membre du LISE-CNRS (UMR 3320). Maîtresse de conférences au CNAM.
- **Romain Demissy**, Docteur en sciences économiques, intervenant-chercheur associé au sein du laboratoire ATEMIS, membre de l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération.
- **Bernard Enjolras**, Directeur de recherche à l'Institut pour la recherche sociale, directeur du Norwegian Center for Research on Civil Society Voluntary Sector et rédacteur à la Revue Voluntas.
- **Marie Fare**, Maître de conférences en sciences économiques à l'Université Lumière Lyon 2.
- **Laurent Fraisse**, Socio-économiste, membre associé au Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique. Enseignant au CNAM, à l'Université de Valenciennes et à l'IAE Panthéon Sorbonne.
- **Rupert Graf Strachwitz**, Docteur en sciences politiques, Directeur de l'Institut Maecenata pour la philanthropie et la société civile de Berlin.
- **Guillaume Jaubert**, Maître de conférences à l'Université Lyon 3, chercheur à l'IFROSS.

- **Laetitia Lethielleux**, Maître de conférences en sciences de gestion, Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), Membre du Laboratoire REGARDS.
- **Wilfried Meynet**, Avocat aux barreaux de Marseille et de Luxembourg, spécialiste du droit des associations et des fondations, il est co-directeur du DESU « Ingénierie des OSBL – Droit de l'ESS » à l'Université d'Aix Marseille.
- **Mathilde Renault-Tinacci**, Chargée d'études et de recherches à l'INJEP, docteure en sociologie et chercheure associée au CERLIS – ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports.
- **Philippe Ryfman**, Professeur et chercheur associé honoraire au Département de Science Politique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Chercheur associé à l'OCCAH (UQAM/Montréal), Avocat au Barreau de Paris.
- **Roger Sue**, Sociologue, Professeur à la faculté des sciences humaines et sociales, Université Paris 5 – Sorbonne.
- **Peter Wirtz**, Vice-Président Recherche de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Professeur en sciences de gestion.